Convention Territoriale Globale des services aux familles

de la Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur et de la commune de Rieupeyroux

2025-2029

Diagnostic social

Remerciements :

La Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur et la commune de Rieupeyroux souhaitent remercier l'ensemble des acteurs du territoire ayant contribué à ce diagnostic territorial, et plus largement, au renouvellement de la Convention Territoriale Globale 2025-2029. Leurs contributions ont été essentielles pour disposer de données précises, faire émerger des pistes d'action, ou encore faire remonter des problématiques locales. Ce travail partagé permet d'avancer collectivement vers un territoire plus adapté aux besoins de ses habitants, et plus équitable.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION 1
2. Méthode 2
   2.1. Phase de Diagnostic 3
   2.2. Phase de Plan d'actions et phase de suivi CTG 4
3. Le territoire de la communauté de commune Aveyron Bas Ségala Viaur 5
   3.1. L'armature territoriale 5
   3.2. La population 6
      3.2.1. Une décroissance continue du nombre d'habitants 6
      3.2.2. Un solde naturel négatif mais migratoire positif 7
      3.2.3. Une population âgée et une dynamique de vieillissement 9
   3.3. La composition des ménages 12
   3.4. L'activité et catégories socioprofessionnelles 14
   3.5. Le niveau de vie 16
   3.6. La population en synthèse 17
4. Le cadre de vie 18
   4.1. Le logement 18
   4.2. Le maillage territorial 21
   4.3. Accessibilité et déplacements 26
5. L'analyse des données 29
6. Le portrait des familles du territoire 30
   6.1. Les allocataires CAF 31
7. La Petite-Enfance 33
   7.1. L'école 35

7.2. Les modes de garde scolaires et extrascolaires 36
7.2.1. Les garderies et ALAE 36
7.2.2. La petite crèche 37
7.2.3. Les assistantes maternelles 41
7.2.4. Le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) 43
7.3. Le RPE : un lieu d'accueil, d'information et de soutien pour la petite enfance 45
7.3.1. Le lien avec les acteurs du territoire 46
7.3.2. La question du handicap 46
7.3.3. Les problématiques actuelles 46
7.4. Les animations ponctuelles ou permanentes pour la petite enfance 47
7.4.1. La médiathèque 47
7.4.2. L'espace Gilbert Alauzet 48
7.5. Une amélioration des services petite enfance grâce à la CTG 2021-2024 48
8. L'Enfance 50
8.1. L'offre de services en direction de l'enfance (6-11ans) 51
8.2. Les écoles 52
8.2.1. Les APE 53
8.3. Les modes de garde scolaires et périscolaires 55
8.3.1. Les garderies et ALAE 55
8.3.2. PEJ 55
8.4. Les animations ponctuelles ou permanentes pour l'enfance 56
8.4.1. La médiathèque 56
8.4.2. L'Espace Gilbert Alauzet 56

8.4.3. Une offre associative de loisirs 57
8.5. L'enfance : Ce que la CTG a permis d'améliorer 58
9. La Jeunesse 58
9.1. L'offre de services en direction de la jeunesse (12-25 ans) 59
9.2. Le bassin scolaire 60
9.3. Les modes de garde scolaires et périscolaires 60
9.3.1. La garderie 60
9.3.2. Le PEJ 61
9.4. Les animations ponctuelles ou permanentes pour la jeunesse 61
9.4.1. La Médiathèque 61
9.4.2. L'Espace Gilbert Alauzet 61
9.4.3. Les associations jeunesse 62
9.4.4. Local jeunesse à la Salvetat-Peyralès et à Prévinquières 62
9.5. La jeunesse : Ce que la CTG a permis d'améliorer 63
10. Le parcours de l'enfant et la parentalité 64
10.1. Le parcours de l'enfant : des passerelles à établir 64
10.1.1. Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 64
10.2. La parentalité, des besoins exprimés 65
10.2.1. Les problématiques actuelles 65
11. La synthèse des problématiques identifiées dans le diagnostic 67
Glossaire 1

1. INTRODUCTION

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat conclue entre la caisse d'allocations familiales (CAF), la MSA et une ou plusieurs collectivité(s) territoriale(s), pour le cas présent la Communauté de communes Aveyron Bas ségala Viaur et la commune de Rieupeyroux. Elle permet d'élaborer conjointement un plan de développement social du territoire en associant ses élus et techniciens avec les partenaires départementaux de la CAF et d'autres institutions afin de construire un projet au service des familles et adapté au territoire. La conclusion d'une CTG favorise donc la territorialisation de l'offre globale de services, en l'organisant de façon structurée et priorisée, en cohérence avec les politiques locales de la collectivité. Elle concerne l'ensemble **des champs d'intervention** sur lesquels la CAF intervient :

- Petite enfance ;
- Enfance et jeunesse ;
- Animation de la vie sociale ;
- Parentalité ;
- Accès aux droits et à l'inclusion numérique.

Cette convention s'inscrit dans une stratégie de développement globale pour la CAF. Au niveau national, la Convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre la Cnaf et l'État (2023-2027) s'incarne autour de deux enjeux principaux qui sont :

- Revenir à une meilleure qualité de service, attendue par nos concitoyens ;
- Mettre en œuvre des projets porteurs de progrès pour tous.

Elle s'incarne aussi autour d'ambitions majeures qui sont déclinées sous 3 axes principaux :

- Développer des services attentionnés à chaque étape de la vie ;
- Garantir un accès efficace au juste droit en rénovant notre modèle de délivrance des prestations et notre stratégie de service ;
- Mobiliser tous les leviers de performance pour accompagner les transformations.

À l'échelle départementale, la COG se décline sous forme du Schéma Départemental des Services aux Familles et de l'Animation de la Vie Sociale (SDSFAVS).

Pour les élus du territoire, elle peut être un outil d'appui à la définition, la mise en œuvre et la valorisation de leur projet de territoire. D'autres partenaires peuvent s'associer à la signature de cette convention en fonction de sa portée, comme la MSA sur notre territoire.

Lors du comité de pilotage de lancement de cette démarche avec élus et membres de la CAF de l'Aveyron, une définition commune de cette convention a été établie :

La présente CTG ne couvrira pas l'ensemble des champs d'intervention où la CAF intervient et portera uniquement sur les services aux familles avec un niveau ambition différent selon les thématiques :

- La petite enfance ;
- L'enfance ;
- La jeunesse.

De manière transversale aux thématiques ci-dessus le parcours de l'enfant, le handicap et la parentalité seront traités tout au long de l'étude.

Afin d'atteindre ces finalités, la construction du projet de la CTG se fera au moyen **d'un diagnostic social de territoire partagé (incluant les forces vives du territoire : habitants usagers des services, techniciens et élus)** qui permettra la définition **de la stratégie d'intervention : le plan d'actions du projet social de territoire définit pour 5 ans.**

2. Méthode

Une première CTG a été mise en place sur le territoire de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur et la commune de Rieupeyroux de 2021 à 2024. Son élaboration a été accompagnée par le groupement d'intervenants URQR-Cause Commune.

La CTG 2025-2029 s'appuie sur la précédente. Elle est réalisée par la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur et la commune de Rieupeyroux en étroite collaboration avec la CAF de l'Aveyron et la MSA Midi-Pyrénées Nord.

L'élaboration de la CTG se fait en deux temps, qui se veulent tout deux participatifs permettant de croisant les regards d'élus, professionnels et habitants afin de faire émerger une analyse collective des réalités et besoins du territoire.

2.1. Phase de Diagnostic

Cette première phase permet d'actualiser les données sur le territoire et de faire un bilan des actions menées lors de la précédente CTG.

Pour cela, des données quantitatives ainsi que des données qualitatives froides et chaudes ont été mobilisées. Les données froides ont été actualisées et analysées pour identifier les évolutions positives ou négatives. Concernant les données chaudes, différentes approches ont été utilisées pour recueillir une vision de terrain des réalités et problématiques du territoire : des entretiens semi-dirigés (téléphoniques ou en présentiel), des discussions informelles, ainsi que des échanges par email.

Les acteurs consultés représentent à la fois des professionnels de la petite enfance, de l'enfance ou de la parentalité, et des acteurs associatifs intervenant dans ces domaines ou dans l'animation territoriale. Parmi eux :

- Quatre assistantes maternelles membres de l'association des assistantes maternelles de la CCABSV ;
- La directrice de la petite crèche « L'Arche des Zouzous » ;
- Une éducatrice de jeunes enfants et animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) ;
- La directrice du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) ;
- La présidente de l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école de Solville ;
- Des parents d'élèves membres de l'APE de l'école publique de Rieupeyroux ;
- Le directeur du collège public de Rieupeyroux ;
- Une adulte référente bénévole de l'association jeunesse Amassa ;
- Le projectionniste et responsable du bâtiment Gilbert Alauzet (cinéma et centre culturel) ;
- La directrice des médiathèques.

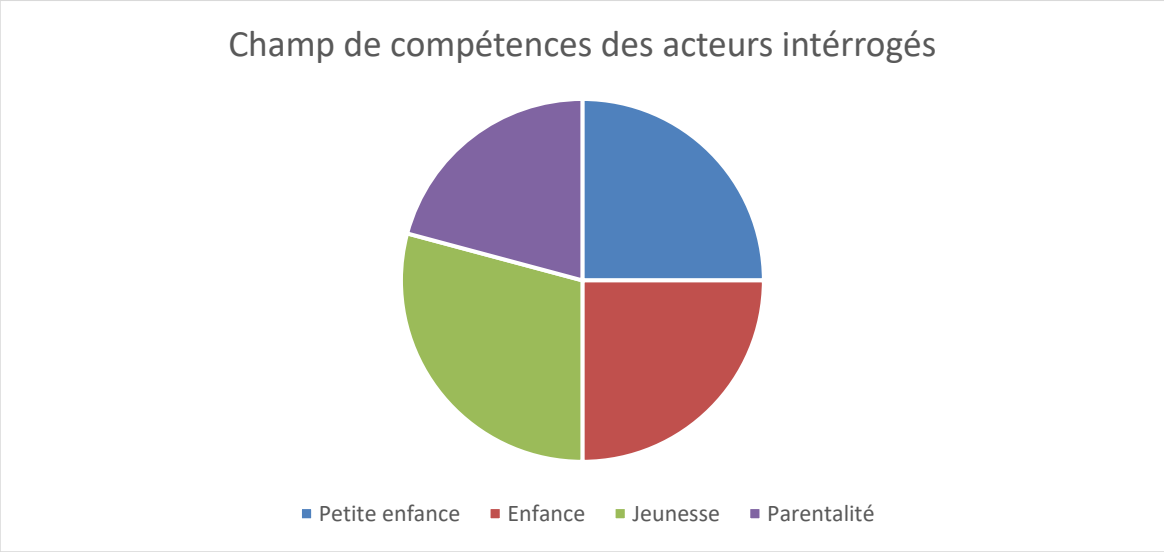

2.2. Phase de Plan d'actions et phase de suivi CTG

Ces deux phases sont détaillées dans le *Plan d'action CTG 2025-2029.*

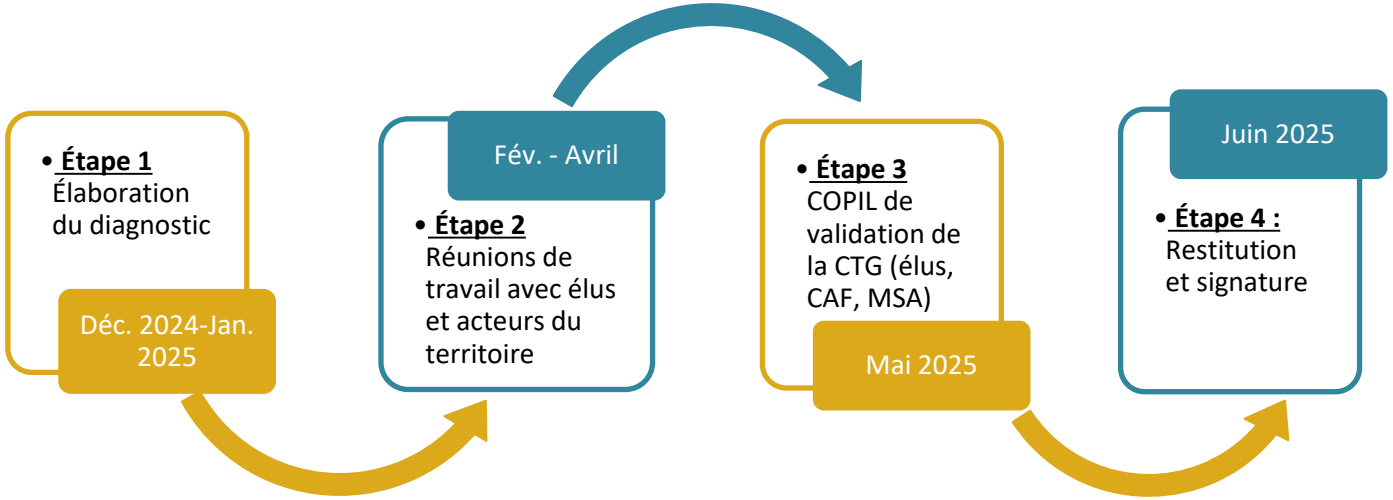

3. Le territoire de la communauté de commune Aveyron Bas Ségala Viaur

3.1. L'armature territoriale

Créée en 2017 à la suite de la loi NOTRe, la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur (CCABSV) résulte de la fusion de deux intercommunalités : la communauté de communes Aveyron Ségala Viaur et la communauté de communes Bas Ségala. Elle regroupe 7 communes : La Capelle-Bleys, La Salvetat-Peyralès, Le Bas Ségala[1], Lescure-Jaoul, Prévinquières, Rieupeyroux et Tayrac.

En 2021, la population s'élève à 5 558 habitants contre 5 605 en 2017 (INSEE), soit une baisse très légère. La densité moyenne est de 21,2 habitants au km², contre 32 hab./km² pour l'ensemble du département de l'Aveyron. Ce territoire rural, à dominante agricole, couvre 262,1 km², soit 3 % de la superficie du département.

Rieupeyroux constitue le pôle structurant du territoire, concentrant l'essentiel des services communautaires. Le Bas Ségala et La Salvetat-Peyralès sont identifiés comme des pôles de proximité. Le territoire est sous l'influence des villes de Villefranche-de-Rouergue et de Rodez, pôles urbains les plus proches. À l'exception de Tayrac, rattachée au bassin de vie de Naucelle, les six autres communes appartiennent au bassin de vie de Rieupeyroux.

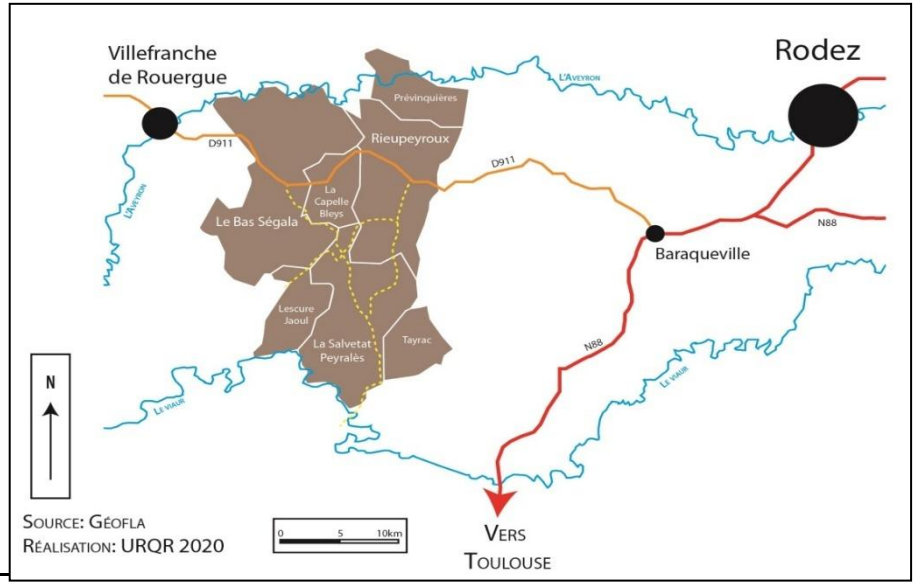

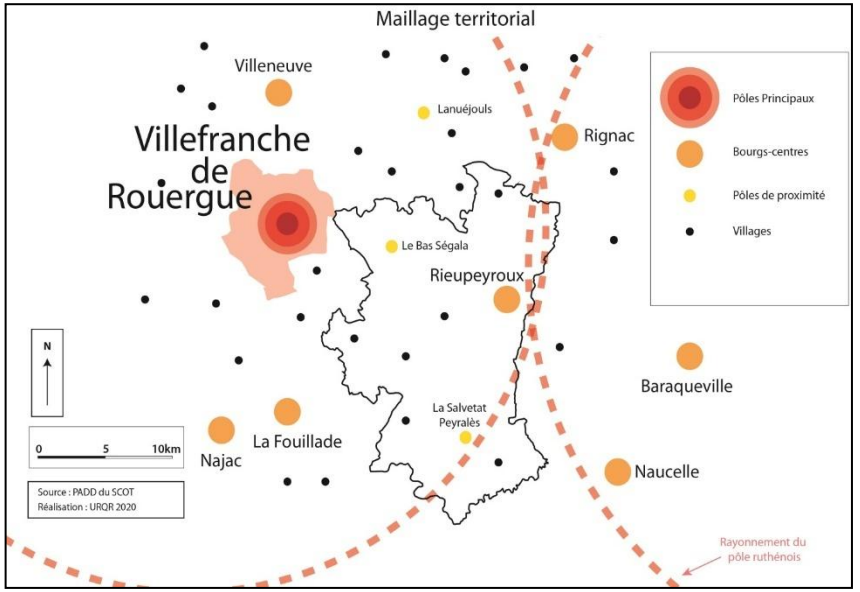

[1] Nouvelle commune depuis 2016, regroupement de trois anciennes communes (La Bastide-L'Evêque, Saint-Salvadou et Vabre-Tizac). Autrefois communauté de communes du Bas Ségala

3.2. La population

3.2.1. Une décroissance continue du nombre d'habitants

Communes	Nombre d'habitants en 2016 (INSEE)	Nombre d'habitants en 2021 (INSEE)	Évolution en %
La Capelle-Bleys	361	344	-4,7
La Salvetat-Peyralès	976	998	**+2,25**
Le Bas Ségala	**1 581**	**1 593**	+0,76
Lescure-Jaoul	229	222	-3
Prévinquières	308	281	**- 8,8**
Rieupeyroux	**1 974**	**1 933**	-2
Tayrac	176	187	**+6,25**
Communauté de communes	**5 623**	**5 558**	-1

En 2021, la CCABSV comptait **5 558 habitants**, dont **3 526 (63,4 %)** résidaient sur les communes de Rieupeyroux et du Bas Ségala, qui représentent **52,7 %** de la superficie du territoire. Ces deux communes, les plus peuplées du territoire, sont situées sur l'axe D911 Villefranche-de-Rouergue – Baraqueville (seconde couronne de l'agglomération ruthénoise).

Le reste du territoire est faiblement peuplé, avec quatre communes comptant moins de 500 habitants. La commune de La Salvetat-Peyralès, située au sud, compte quant à elle près de 1 000 habitants.

L'évolution de la population entre **2016 et 2021** est contrastée : certaines communes connaissent une hausse démographique (La Salvetat-Peyralès, Le Bas Ségala, Tayrac), tandis que d'autres enregistrent une baisse (La Capelle-Bleys, Lescure-Jaoul, Prévinquières et Rieupeyroux). **Tayrac** affiche la plus forte progression avec **+6,25 %**, tandis que **Prévinquières** connaît la plus forte diminution avec **-8,8 %**.

Globalement, la population du territoire de la Communauté de communes est en diminution depuis 1968, mais la tendance tend à se stabiliser, avec une baisse limitée à -1 % entre 2016 et 2021. Cette évolution s'inscrit dans la dynamique départementale : après une croissance depuis les années 2000, la population de l'Aveyron s'est stabilisée en 2021 (variation de 0 %).

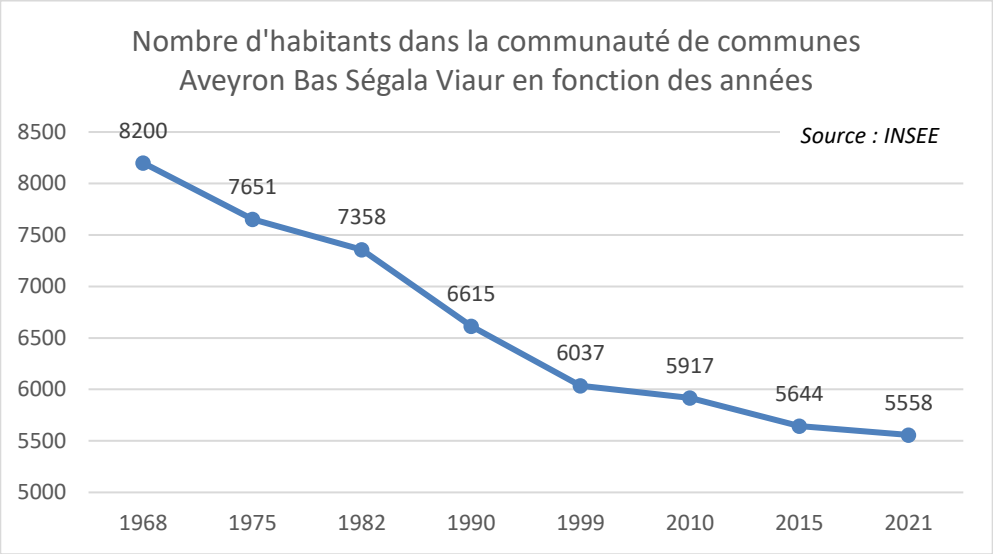

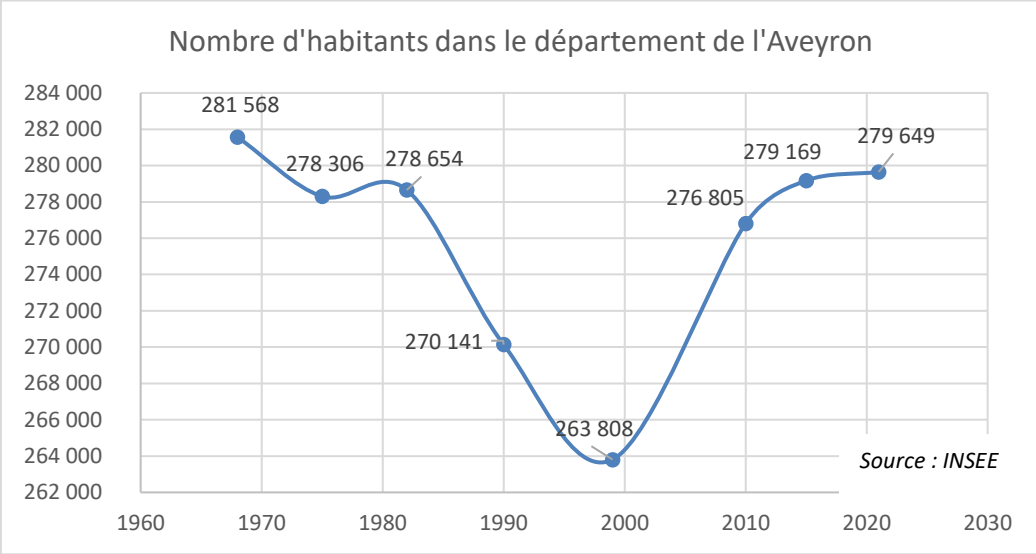

3.2.2. Un solde naturel négatif mais migratoire positif

Malgré les apparences, la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur affiche un solde migratoire positif. Entre 2010 et 2015, ce solde était de -0,2 %, tandis qu'il est passé à +0,8 % entre 2015 et 2021, un chiffre supérieur à celui de l'Aveyron, qui est de +0,5 % pour la même période. Cependant, la population de ce territoire continue de diminuer. En effet, le taux de mortalité y est supérieur au taux de natalité (16,4 % contre 5,6 %), et le solde migratoire, bien que positif, n'est pas suffisant pour compenser cette perte d'habitants. À l'échelle départementale, le taux de mortalité est légèrement inférieur à celui de la CCABSV (12,6 %), et le taux de natalité est supérieur (8,2 %).

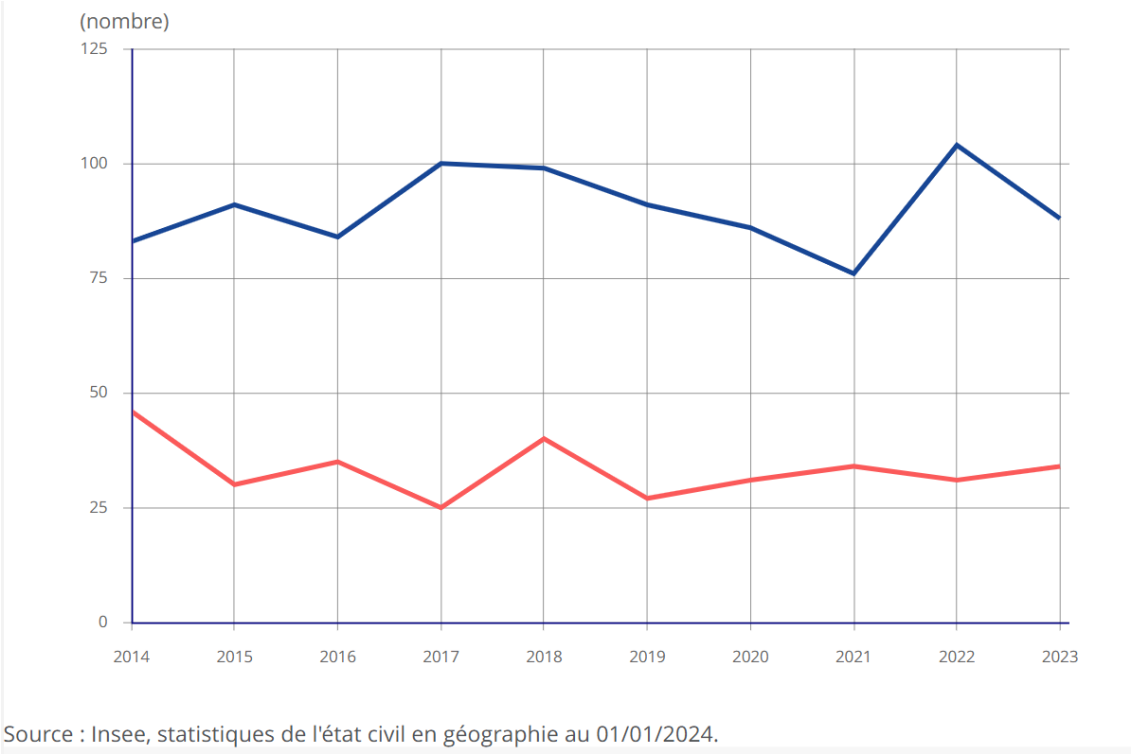

Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2024.

Nombre de naissances et décès domiciliés sur le territoire de la CCABSV par année de 2014 à 2023

3.2.3. Une population âgée et une dynamique de vieillissement

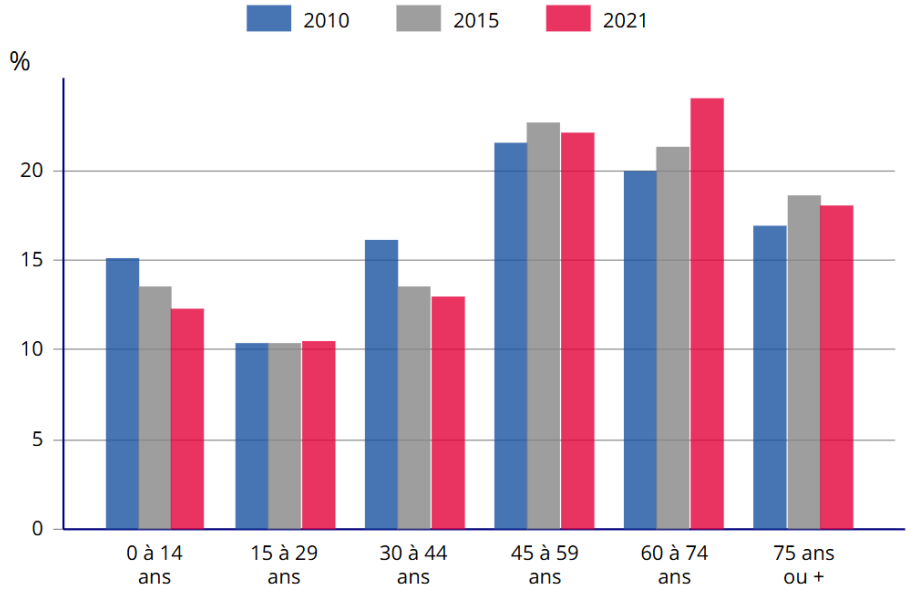

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Population par tranches d'âges sur la CCABSV

La population de la CC ABSV est marquée par une forte proportion des 45 ans et plus (**64,1 %**) avec une augmentation depuis 2010 alors qu'à l'échelle départementale la part s'élève à **55,7 %**.

La proportion des moins de 14 ans est en baisse entre 2010 et 2021 avec **12,3** % de la population intercommunale, un chiffre inférieur à la moyenne départementale de **14,8 %**.

Selon les données INSEE, en 2021, le nombre d'habitants de plus de 60 ans est plus important que celui des moins de 30 ans, **42 %** contre **22,8 %.**
En 2015, le nombre d'habitants de plus de 60 ans était de **39,9 %** pour la CCABSV, les moins de 30 ans étaient de **23,9 %.** Entre 2015 et 2021, la proportion des plus de 60 ans a augmenté de **5,3 %** sur le territoire, tandis que celle des moins de 30 ans a diminué de **4,6 %**.
Les tableaux ci-dessous illustrent la répartition et l'évolution des moins de 30 ans et des plus de 60 ans sur le territoire de la CCABSV.

	CCABSV	La Capelle-Bleys	La Salvetat-Peyralès	Le Bas Ségala	Lescure-Jaoul	Prévinquières	Rieupeyroux	Tayrac
2010	25,5	30,8	21,5	24,9	18,3	27,2	27,6	25
2015	23,9	31,9	15,9	24,2	16,2	29,5	26	23,6
2021	22,8	26,9	**21,1**	21,7	16,2	21,4	24,2	**29,7**

Nombre d'habitants de moins de 30 ans en pourcentage (INSEE)

	CCABSV	La Capelle-Bleys	La Salvetat-Peyralès	Le Bas Ségala	Lescure-Jaoul	Prévinquières	Rieupeyroux	Tayrac
2010	36,9	27,4	46	36,6	43,7	33,9	34,1	34,3
2015	39,9	32	52,6	37,8	50,4	34,4	36,4	41
2021	42	40,1	**47,9**	42	**49,3**	40,1	38,9	**40,6**

Nombre d'habitants de plus de 60 ans en pourcentage (INSEE)

La population des moins de 30 ans diminue sur l'ensemble du territoire, à l'exception de Tayrac et de La Salvetat-Peyralès, où elle a progressé respectivement de **26 %** et **33 %** entre 2015 et 2021. Les communes comptant la plus forte proportion de jeunes de moins de 30 ans sont Tayrac (**29,7 %**), La Capelle-Bleys (**26,9 %**) et Rieupeyroux (**24,2 %**).

À l'inverse, la population des plus de 60 ans augmente sur l'ensemble du territoire, sauf à La Salvetat-Peyralès, Lescure-Jaoul et Tayrac, où elle diminue respectivement de **9 %**, **2,2 %** et **1 %**.

Ainsi, la population du territoire intercommunal reste plus âgée que la moyenne départementale et poursuit une dynamique de vieillissement, à l'exception de Tayrac, où la population des moins de 30 ans progresse tandis que celle des plus de 60 ans recule.

Composition de la population moins de 18 ans

Au total, en 2021 la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur compte 954 enfants de moins de 19 ans, soit **17,2 %** de la population intercommunale. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2017, où l'on en dénombrait 977, soit une diminution de 53 enfants.

La répartition par tranche d'âge est la suivante :

- **Enfants de moins de 3 ans** : 100 (10,8 %, contre 14,4 % en 2017)
- **Enfants de 3 à 5 ans** : 142 (15,4 %)
- **Enfants de 6 à 10 ans** : 251 (27,2 %)
- **Enfants de 11 à 17 ans** : 431 (46,6 %, contre 43 % en 2017)

Ces effectifs offrent un aperçu des besoins du territoire en matière de services et d'aménagements adaptés aux différentes tranches d'âge.

Source : Insee

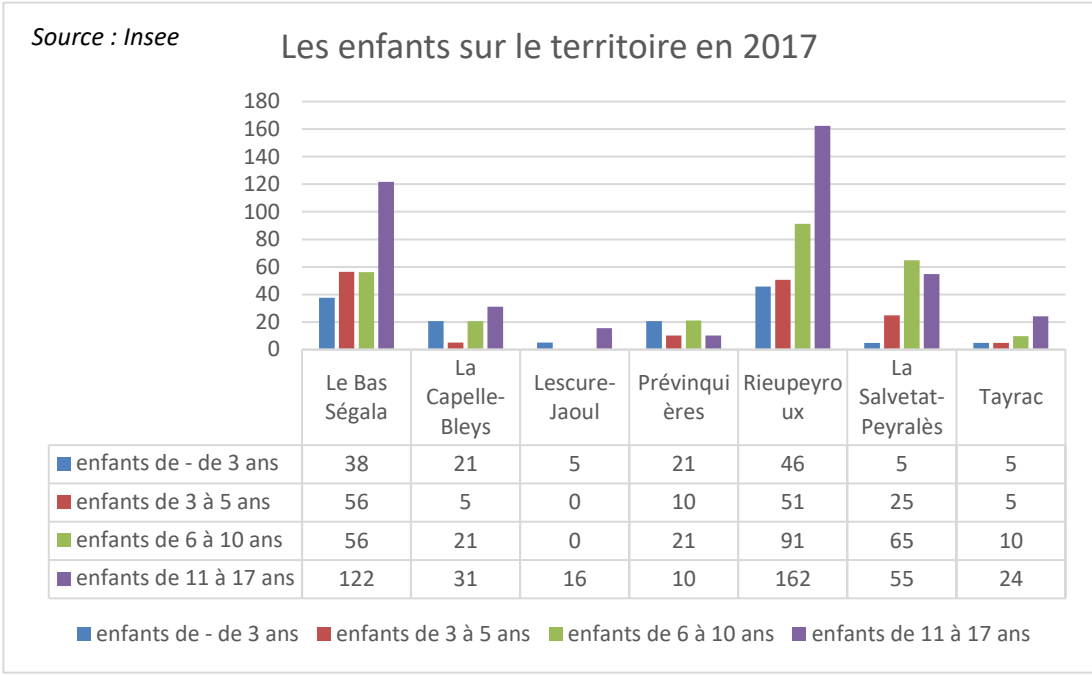

	CCABSV	La Capelle-Bleys	La Salvetat-Peyralès	Le Bas Ségala	Lescure-Jaoul	Prévinquières	Rieupeyroux	Tayrac
2021	954 (100 %)	75 (7,9 %)	159 (16,7 %)	278 (29,1 %)	25 (2,6 %)	44 (4,6 %)	331 (34,7 %)	42 (4,4 %)

Répartition des enfants de moins de 19 ans par commune (INSEE)

3.3. La composition des ménages

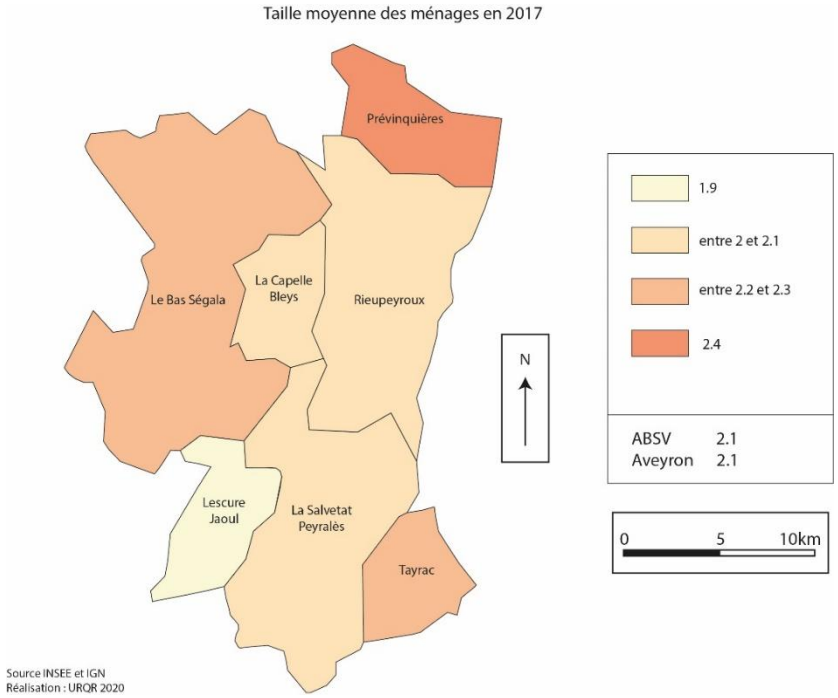

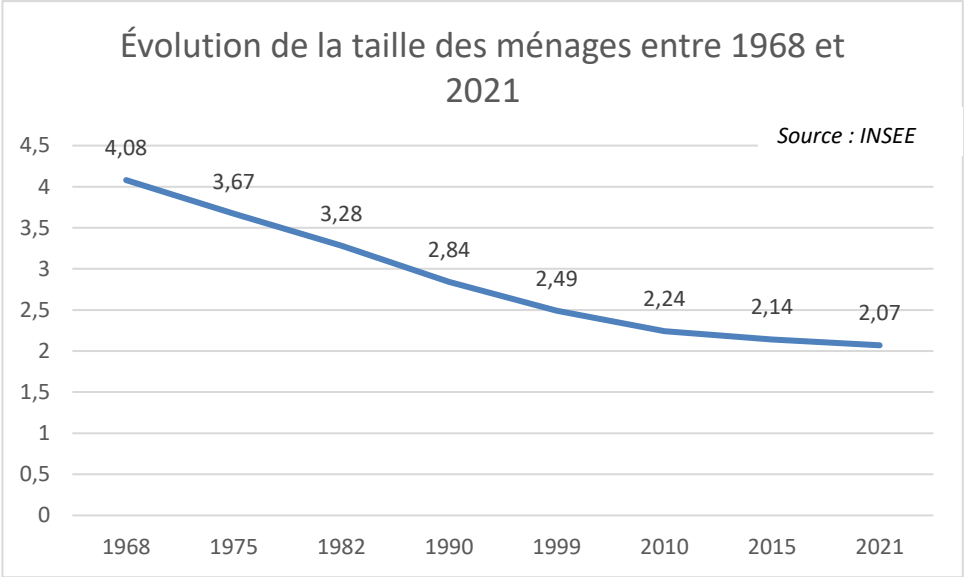

Entre 2017 et 2021, la composition des ménages a peu évolué. En 2021, on en dénombre **2 654** contre **2 576** en 2017, soit une légère augmentation. Cette hausse concerne principalement les ménages composés d'une seule personne, qui sont passés de **842** en 2017 à **903** en 2021.

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	**2 588**	**100,0**	**2 584**	**100,0**	**2 624**	**100,0**	**5 829**	**5 558**	**5 419**
Ménages d'une personne	**721**	**27,9**	**784**	**30,3**	**903**	**34,4**	**721**	**784**	**903**
Hommes seuls	325	12,6	365	14,1	448	17,1	325	365	448
Femmes seules	396	15,3	419	16,2	455	17,3	396	419	455
Autres ménages sans famille	**65**	**2,5**	**63**	**2,5**	**55**	**2,1**	**137**	**132**	**119**
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	**1 803**	**69,6**	**1 737**	**67,2**	**1 667**	**63,5**	**4 971**	**4 643**	**4 397**
Un couple sans enfant	979	37,8	1 000	38,7	952	36,3	2 035	2 083	1 947
Un couple avec enfant(s)	679	26,2	585	22,6	545	20,8	2 568	2 173	2 035
Une famille monoparentale	144	5,6	152	5,9	170	6,5	368	386	415

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Ménages selon leur composition

Les personnes vivant seules sont majoritairement âgées de 65 ans et plus (**64,6 %**), tandis que celles de moins de 25 ans ne représentent que **14,3 %**.

Les familles avec enfants, quant à elles, sont en diminution sur le territoire, passant de **29,5 %** en 2017 à **20,8 %** en 2021.

3.4. L'activité et catégories socioprofessionnelles

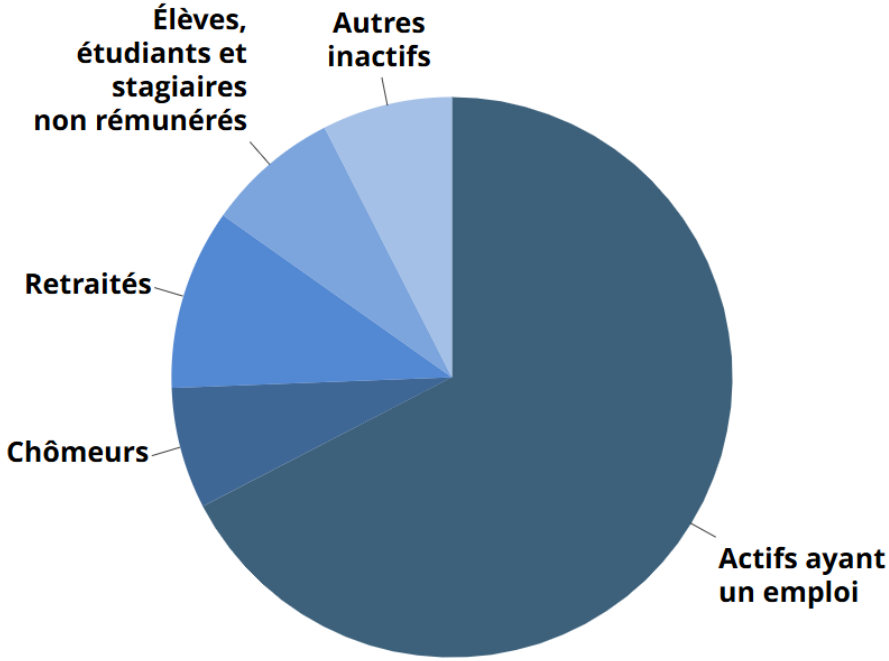

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021

Sur le territoire de la CCABSV, le taux de chômage s'élève à **7 %**, contre 6,4 % à l'échelle départementale. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus touchés, avec un taux de 20,1 %, contre 8,7 % pour les 25 à 54 ans et 7,8 % pour les 55 à 64 ans.

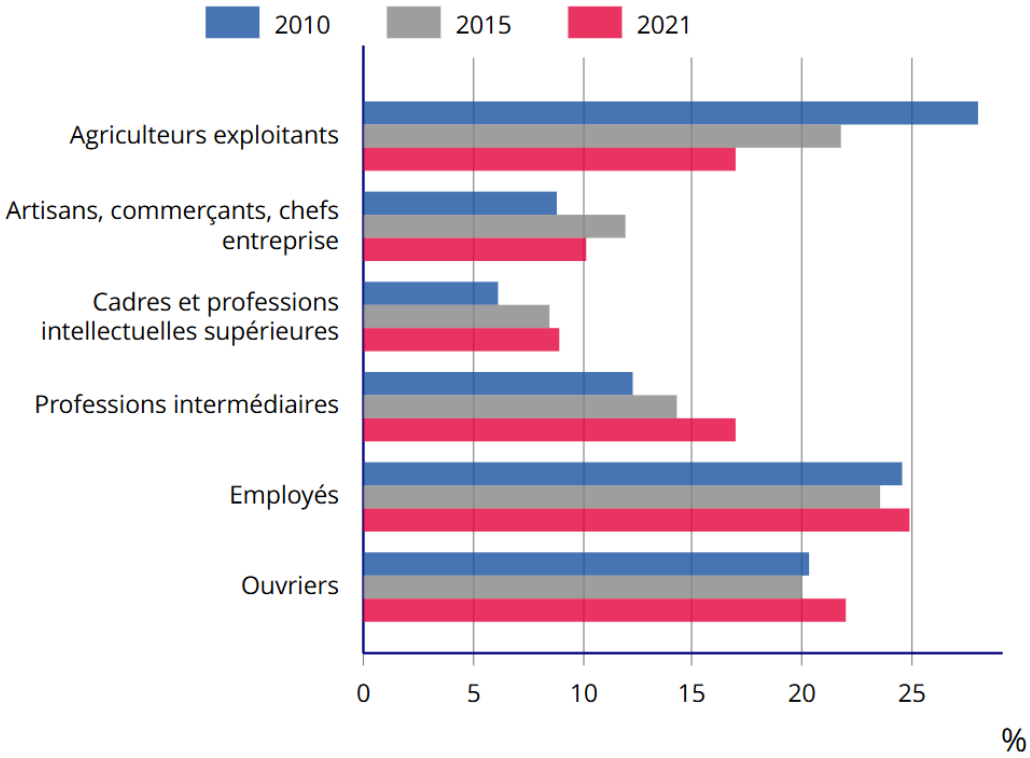

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

Emplois par catégorie socio-professionnelle

En 2021, les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sur le territoire sont, dans l'ordre, les employés, les ouvriers, les professions intermédiaires, puis les agriculteurs. En 2010, ces derniers étaient largement majoritaires. Le graphique illustre cette nette diminution ainsi que l'augmentation des professions intermédiaires et des cadres/professions intellectuelles supérieures.

La plupart des emplois sont localisés à Rieupeyroux, qui concentrait **53,7 % des emplois** en 2021, avec 954 postes contre 934 en 2017. Cette concentration s'explique notamment par la présence d'un pôle économique regroupant plusieurs entreprises locales majeures, telles que Chalets Fabre, Sicob, Néobaie et le laboratoire du Haut Ségala.

Avec près de 84 emplois pour 100 actifs en emploi résidant sur le territoire, la zone d'emploi génère d'importants flux de travailleurs vers l'extérieur : 53,8 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence. De plus, la typologie des emplois disponibles et celle des actifs résidant sur le territoire ne correspondent pas totalement, ce qui suppose des flux quotidiens entrants et sortants.

En 2022, le bassin d'emploi de la CCABSV comptait 217 établissements employeurs actifs, contre 205 en 2018. Ceux-ci généraient 1 149 postes salariés, contre 1 102 en 2018. Il s'agit essentiellement de petites entreprises : 32 sans salarié et 155 comptants entre 1 et 9 salariés, soit près de 86 % des établissements.

Près de 65 % des postes salariés sont concentrés dans deux secteurs d'activité :

- **Commerce, transports et services divers** : 46,1 % des établissements actifs, générant 32,9 % des postes salariés.
- **Administration publique, enseignement, santé et action sociale** : 19,4 % des établissements actifs, représentant 29,5 % des postes salariés.

Les autres secteurs sont :

- **Industrie** : 24,6 % des postes salariés (8,3 % des établissements).
- **Construction** : 9 % des postes salariés (7,8 % des établissements).
- **Agriculture** : 4 % des postes salariés (18,4 % des établissements).

3.5. Le niveau de vie

Avec **20 160 €** par unité de consommation en 2021, la médiane du niveau de vie du territoire intercommunal est inférieure à celle du département, qui s'élève à **21 860 €**. Les revenus les plus faibles sont observés à **Lescure-Jaoul, Prévinquières et La Salvetat-Peyralès**.

CCABSV	La Capelle-Bleys	La Salvetat-Peyralès	Le Bas Ségala	Lescure-Jaoul	Prévinquières	Rieupeyroux	Tayrac
20 160 €	19 670 €	**18 960 €**	20 100 €	**18 020 €**	**18 170 €**	21 040 €	19 830 €

Médiane du niveau de vie par commune (INSEE)

3.6. La population en synthèse

Une dynamique démographique en baisse -1% entre 2016 et 2021

64% des habitants ont plus de 45 ans

Un solde naturel négatif mais migratoire positif

17% a moins de 19 ans

21% des ménages sont des familles avec enfant(s)

Les 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage

4. Le cadre de vie

4.1. Le logement

La CCABSV comptait **3 855 logements en 2021**, soit **74 de plus qu'en 2015**. L'augmentation la plus significative concerne Rieupeyroux (+42 logements) et La Capelle-Bleys (+16 logements). Lescure-Jaoul est la seule commune à enregistrer une diminution, avec 9 logements en moins.

CCABSV	La Capelle-Bleys	La Salvetat-Peyralès	Le Bas Ségala	Lescure-Jaoul	Prévinquières	Rieupeyroux	Tayrac
+74	+16	+7	+5	-9	+9	+42	+3

Évolution du nombre de logements sur le territoire entre 2015 et 2021 (INSEE)

Catégorie ou type de logement	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	**3 664**	**100,0**	**3 781**	**100,0**	**3 855**	**100,0**
Résidences principales	2 593	70,8	2 579	68,2	2 627	68,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	762	20,8	814	21,5	765	19,8
Logements vacants	309	8,4	388	10,3	463	12,0
Maisons	*3 246*	*88,6*	*3 373*	*89,2*	*3 479*	*90,2*
Appartements	*356*	*9,7*	*393*	*10,4*	*359*	*9,3*

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024 .

Catégories et types de logements

Entre 2015 et 2021, le taux de logements vacants a augmenté sur le territoire, passant de **10,3 %** à **12 %**. Le taux de résidences secondaires a diminué, passant de **21,5 %** à **19,8 %**, tandis que le pourcentage de résidences principales est resté stable. En 2021, les logements de type appartement sont minoritaires, avec **359 appartements** contre **3 479 maisons**, soit **90,6 %** des logements sont des maisons.

	CCABSV	La Capelle-Bleys	La Salvetat-Peyralès	Le Bas Ségala	Lescure-Jaoul	Prévinquières	Rieupeyroux	Tayrac
2015	16,2	13,5	13,9	11,3	11,5	8,7	24,2	5,6
2021	17,4	18	**13,2**	12,5	**9,6**	13,1	27,7	8,9

Pourcentage de locatif en résidence principale par commune (INSEE)

La part de logements loués en résidence principale a augmenté sur l'ensemble du territoire entre 2015 et 2021, à l'exception des communes de La Salvetat-Peyralès et Lescure-Jaoul, où cette part a diminué. L'augmentation du locatif est la plus importante à La Capelle-Bleys (+33,3 %) et à Prévinquières (+50,6 %).

Nombre de pièces	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	**2 593**	**100,0**	**2 579**	**100,0**	**2 627**	**100,0**
1 pièce	19	0,7	19	0,7	17	0,7
2 pièces	149	5,8	139	5,4	155	5,9
3 pièces	370	14,3	404	15,7	379	14,4
4 pièces	740	28,6	722	28,0	707	26,9
5 pièces ou plus	1 314	50,7	1 296	50,2	1 368	52,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Résidences principales selon le nombre de pièces

Puisque **90%** des logements sont des maisons, le territoire comporte globalement de nombreux logements spacieux. En 2021, **52,1%** des résidences principales comptent **5 pièces ou plus**, et 26,9% en ont 4 pièces. Ainsi, environ 80% des résidences principales ont 4 pièces ou plus. Les résidences principales de 3 pièces représentent 14,4%, tandis que celles de 2 pièces ou moins représentent 6,6%.

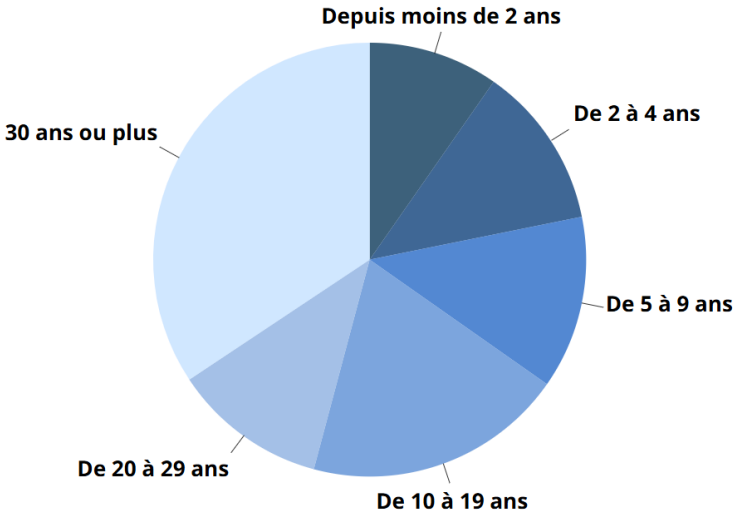

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2021

Lieu de résidence	2015	%	2021	%
Personnes d'1 an ou plus habitant auparavant :	**5 594**	**100,0**	**5 529**	**100,0**
Dans le même logement	*5 139*	*91,9*	*4 985*	*90,2*
Dans un autre logement de la même commune	*112*	*2,0*	*150*	*2,7*
Dans une autre commune	*343*	*6,1*	*394*	*7,1*

Source : Insee, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Lieu de résidence 1 an auparavant

65,2% des ménages ont emmenagés dans leur résidence principale depuis 10 ans ou plus. 12,9% depuis 5 ans ou plus et 21,8% ont emmenagés depuis moins de 5 ans. En 2021, sur les 544 personnes ayant déménagés 1 ans auparavant, 150 proviennent d'un logement de la même commune et 394 personnes proviennent d'une autre commune.

4.2. Le maillage territorial

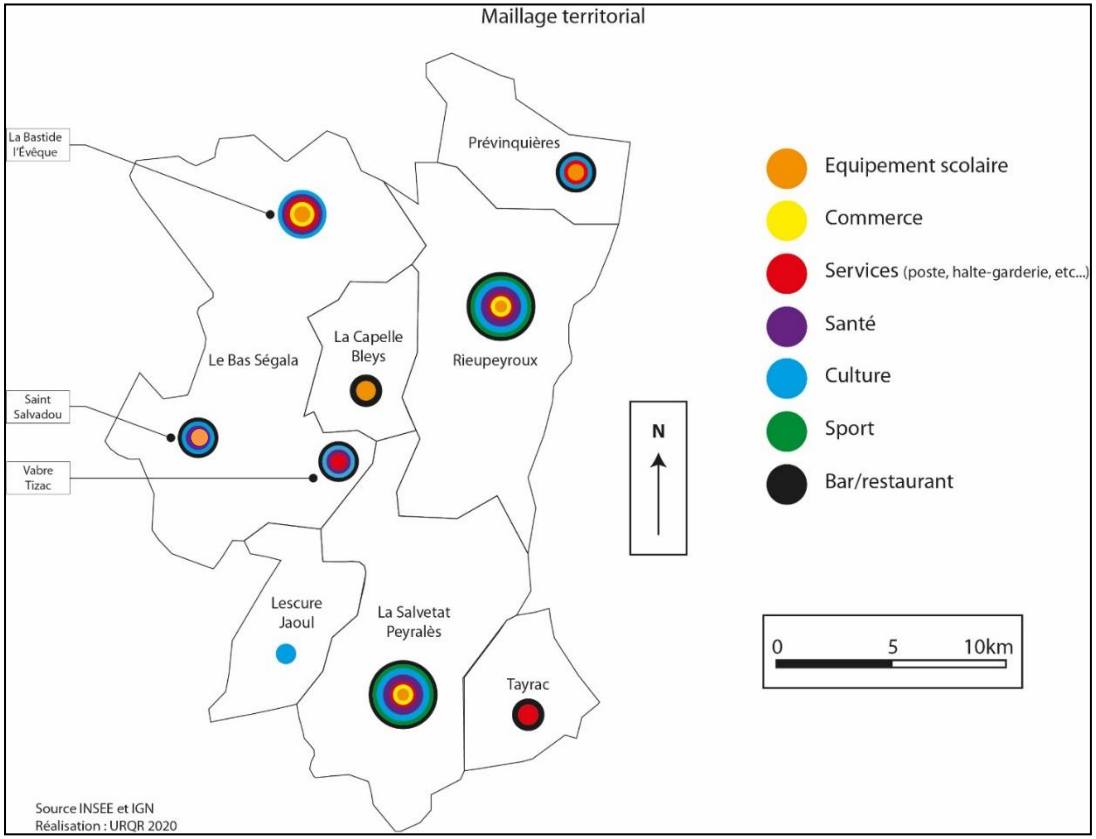

La CCABSV ne dispose pas de pôle principal sur son territoire, obligeant ainsi les habitants à se rendre à Villefranche-de-Rouergue ou à Rodez pour effectuer certaines démarches et bénéficier de services spécifiques. Toutefois, le territoire s'efforce de maintenir les services essentiels, et le bourg-centre de Rieupeyroux offre une gamme d'équipements et de services relativement complète. En dehors de Rieupeyroux, l'offre de services et de commerces dans les villages est donc limitée.

Les pôles de proximité de La Salvetat-Peyralès et du Bas Ségala proposent également une offre de services. Cependant, au Bas Ségala, les services sont répartis entre les trois anciennes communes déléguées.

Le bassin scolaire, accessible et bien structuré, garantit à tous les élèves un accès à des équipements scolaires situés à moins de 15 minutes de leur domicile, grâce aux transports scolaires qui les conduisent également aux deux collèges de Rieupeyroux (un public et un privé). Chaque école propose des temps de garderie ou des services d'accueil périscolaire avant et après l'école.

Pour le lycée, des déplacements vers Villefranche-de-Rouergue ou Rodez sont nécessaires.

En ce qui concerne l'accueil de la petite enfance, ainsi que les services pour l'enfance et la jeunesse, ceux-ci sont principalement concentrés à Rieupeyroux.

En matière de santé, la couverture est de qualité avec des médecins et autres professionnels de santé (kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes, podologues) présents dans les trois points stratégiques du territoire. De plus, une équipe de soins primaires assure une prise en charge coordonnée et de proximité sur l'ensemble du territoire. En revanche, pour les soins plus spécialisés (spécialistes, hôpitaux, etc.), la population doit se rendre à Villefranche-de-Rouergue ou Rodez, une situation partagée par les populations rurales.

En 2023, une offre administrative a également été développée sur le territoire avec l'ouverture de France Services, suivie en 2024 par l'ouverture d'un Point info sénior.

En 2024, les horaires d'ouverture de France Services ont été élargis de 3 heures par semaine.

FRANCE SERVICES CCABSV
NOUVEAUX HORAIRES 2025

Lundi	*Itinérance Bas-Ségala / La Salvetat-Peyralès* ***Uniquement sur rdv***	**14h – 17h30**
Mardi, Mercredi	**9h - 12h**	**14h-17h30**
Jeudi	**9h – 12h**	**Fermé**
Vendredi	**9h – 12h**	**Fermé**

Cette extension s'est accompagnée d'un doublement de la fréquentation, ce qui confirme l'importance et la pertinence du service pour la population locale. Toutefois, cette hausse significative de la demande complexifie l'organisation interne : l'équipe rencontre des difficultés à dégager du temps pour le travail de fond, notamment les tâches administratives et la communication.

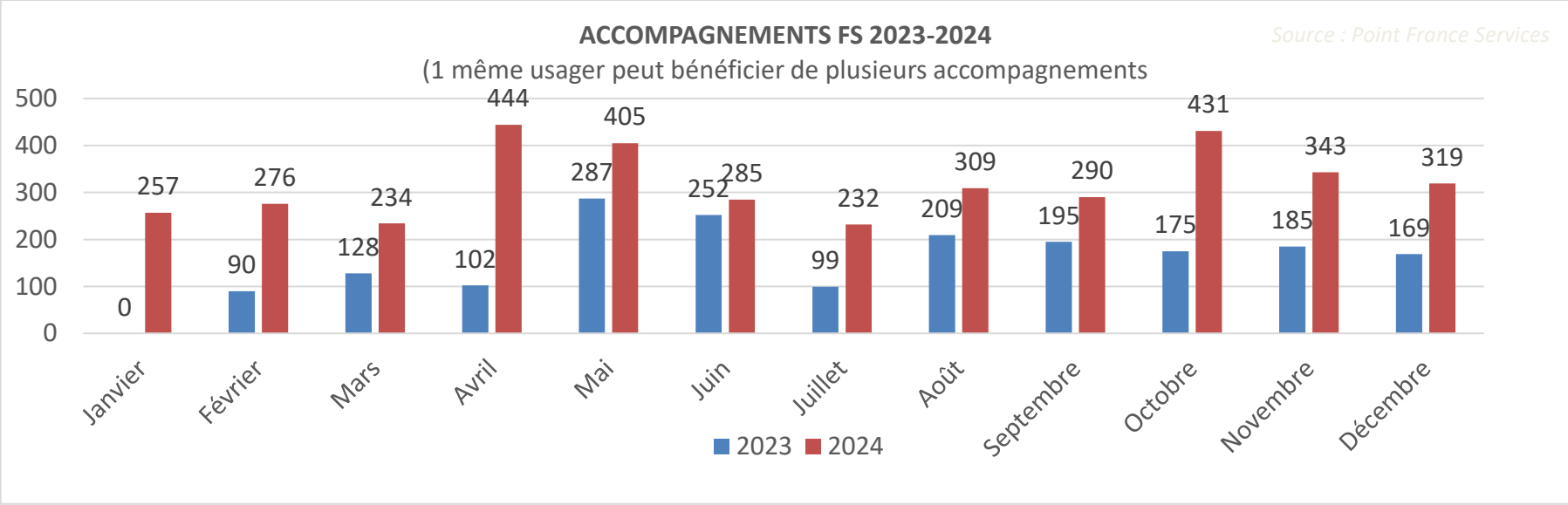

Par ailleurs, le profil des usagers révèle une forte concentration de personnes âgées : 51,1 % ont plus de 75 ans, tandis que seuls 6 usagers âgés de moins de 24 ans ont été accueillis en 2024.

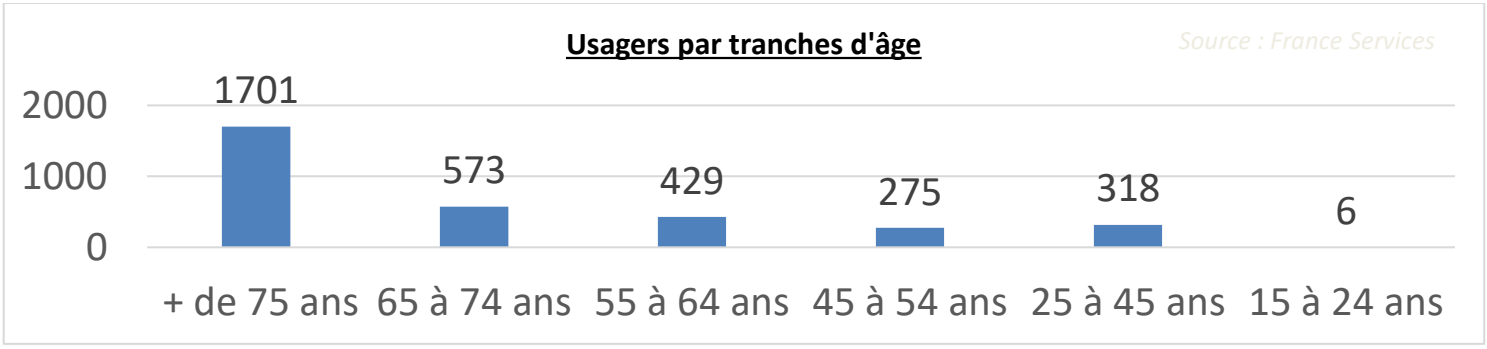

Le Point Info Sénior (PIS) est une déclinaison des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) à l'échelle du département de l'Aveyron. En tant que chef de file de l'action sociale, le département vise à mailler son territoire avec ces guichets afin d'offrir un interlocuteur unique aux personnes de plus de 60 ans et à leurs aidants.

Le Point Info Sénior de la CCABSV a ouvert à mi-temps en janvier 2024. Animé par une travailleuse sociale, ce service est dédié aux besoins des seniors du territoire. Son fonctionnement repose sur une convention signée entre la Communauté de communes et le Conseil départemental.

Ses missions s'articulent autour de trois axes principaux :

- L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement, notamment pour le maintien à domicile ;
- L'expertise territoriale, avec un suivi du respect de la convention et une analyse des besoins des personnes âgées ;
- L'animation du territoire.

Les interventions se font sous différentes formes : accueil physique au sein de la communauté de communes, déplacements en itinérance, visites à domicile ou encore renseignements par téléphone.

Tout comme France Services, le PIS est un service très sollicité. En 2024, la tranche d'âge la plus accompagnée est celle des 75-80 ans.

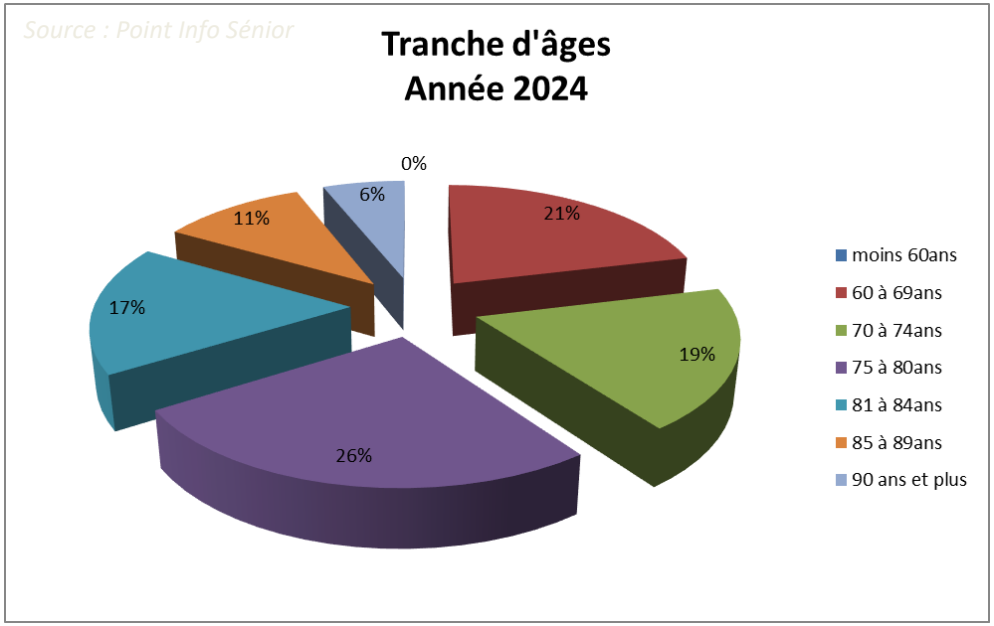

Au total, 204 contacts ont été enregistrés de janvier à novembre 2024. Le mode de contact le plus utilisé est le téléphone, avec 73 appels, suivi de l'accueil physique et des visites à domicile (VAD), chacun comptabilisant 65 interactions. Enfin, un seul contact a été établi par mail ou SMS.

L'objet du contact peut concerner différentes problématiques, mais les plus récurrentes sont les difficultés administratives (33 %), la perte d'autonomie (16 %) et les problèmes de santé (15 %).

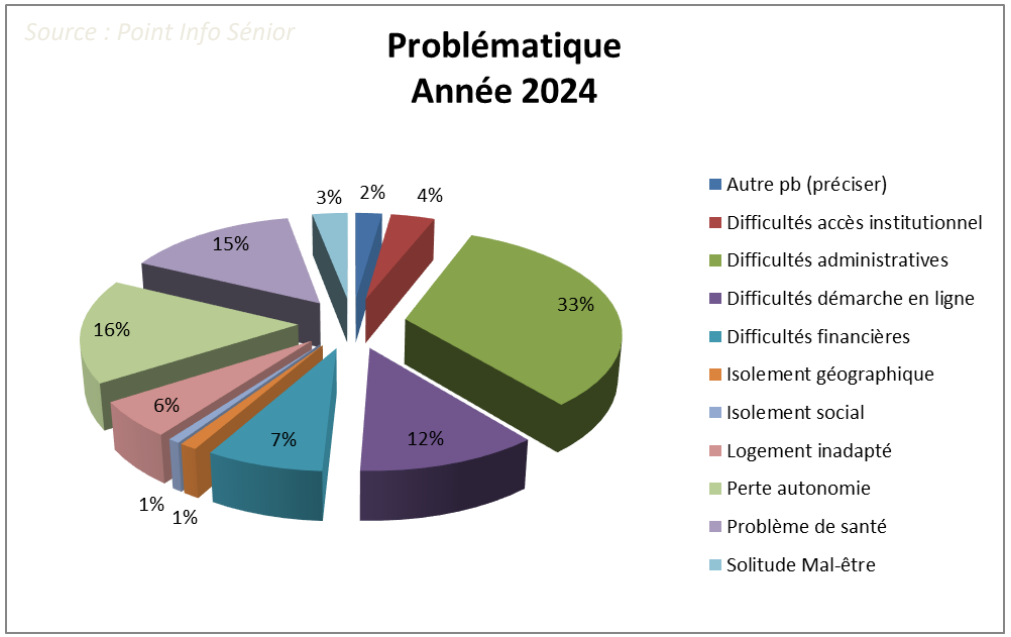

Les personnes ayant contacté le PIS sont majoritairement les bénéficiaires eux-mêmes, suivis des professionnels, puis de l'entourage (famille ou voisins). Les usagers du PIS résident à 49 % à Rieupeyroux, 29,2 % à La Salvetat-Peyralès, 16,3 % au Bas Ségala, et 5,5 % dans le reste du territoire de la communauté de communes.

CAPELLE-BLEYS	5
LESCURE-JAOUL	2
PREVINQUIERES	3
RIEUPEYROUX	99
SALVETAT-PEYRALES	59
TAYRAC	1
TOTAL	202

La CCABSV dispose d'une offre culturelle et sportive variée.

Le réseau culturel comprend une médiathèque à Rieupeyroux, qui alimente un réseau intercommunal de bibliothèques, permettant à presque chaque commune de disposer d'un point de lecture et d'animations culturelles. L'espace Gilbert Alauzet, également situé à Rieupeyroux, propose un cinéma, une artothèque et une section d'arts visuels, offrant ainsi diverses activités liées aux arts et au spectacle vivant. La CCABSV est également responsable de l'antenne du conservatoire de musique.

Concernant les équipements sportifs, la majorité des communes disposent d'infrastructures de proximité. La piscine intercommunale à Rieupeyroux est ouverte d'avril à octobre. Des gymnases à Rieupeyroux et au Bas Ségala sont également accessibles pour les habitants et les associations. Les communes les plus éloignées, comme Tayrac et Lescure-Jaoul, disposent de moins d'équipements, ce qui est lié à une population plus réduite et à une part plus importante de résidences secondaires.

Enfin, le territoire compte de nombreuses associations qui participent à l'animation locale à travers des événements culturels, sportifs et festifs.

4.3. Accessibilité et déplacements

La CCABSV est traversée par un seul axe routier majeur, la D911. Toutefois, la carte des trajets en voiture (page suivante) montre que, pour la majorité des habitants, les communes de Rieupeyroux et/ou Villefranche-de-Rouergue sont accessibles en moins de 15 minutes. En revanche, pour les communes de Tayrac, La Salvetat-Peyralès, Lescure-Jaoul et l'ancienne commune de Vabre-Tizac, le trajet pour rejoindre Rieupeyroux ou Villefranche varie entre 20 et 30 minutes. L'accès à Rodez nécessite quant à lui un temps de trajet compris entre 30 et 50 minutes selon le lieu d'habitation. De plus, de nombreuses routes sont difficilement praticables en hiver.

La CCABSV dispose de plusieurs services de transport en commun :

- **Le transport à la demande (TAD)**, accessible à toutes les communes. Il dessert plusieurs jours par semaine, notamment lors des jours de foire, les communes de Rieupeyroux, La Salvetat-Peyralès, La Bastide-l'Évêque et Villefranche-de-Rouergue. Une correspondance est également proposée depuis Tayrac vers Naucelle. Le tarif est de 2 € l'aller et 4 € l'aller-retour. Ce transport est très utilisé par les habitants, notamment à La Salvetat-Peyralès et à Vabre-Tizac. En revanche, il est très peu utilisé à Prévinquières et Rieupeyroux et n'a pas été utilisé en 2023-2024 par les habitants de Tayrac, La Capelle-Bleys et Lescure-Jaoul.

	2023	2024
Janvier	22	19
Février	22	22
Mars	36	32
Avril	27	22
Mai	22	32
Juin	23	26
Juillet	33	19
Août	27	22
Septembre	30	28
Octobre	18	21
Novembre	21	22
Décembre	22	20

Nombre d'utilisations pour mois

	2023-2024
Prévinquières	3
Tayrac	0
Rieupeyroux	31
La Capelle-Bleys	0
La Salvetat-Peyralès	353
Lescure-Jaoul	0
Vabre-Tizac	105
Saint-Salvadou	81
La Bastide-L'Évêque	44

Nombre d'utilisation par secteur du territoire

- **Le transport d'Intérêt Local (TIL)**, dédié aux sorties culturelles à l'espace Gilbert-Alauzet. Sur réservation, il assure l'acheminement des spectateurs depuis des arrêts prédéfinis dans les communes de la CCABSV, 30 minutes avant le début des spectacles, et leur retour 15 minutes après la fin. Le tarif est identique au TAD : 2 € l'aller et 4 € l'aller-retour.

  Le service a été utilisé deux fois en 2024 : deux personnes le 2 février (la Capelle-Bleys et Saint-Salvadou) et 4 personnes le 25 avril (Vabre-Tizac).

- **Une ligne de bus régulière** :
  - La ligne 221 **Villefranche - Rodez**, qui dessert La Bastide-L'Évêque, La Capelle-Bleys et Rieupeyroux, avec deux passages par jour.

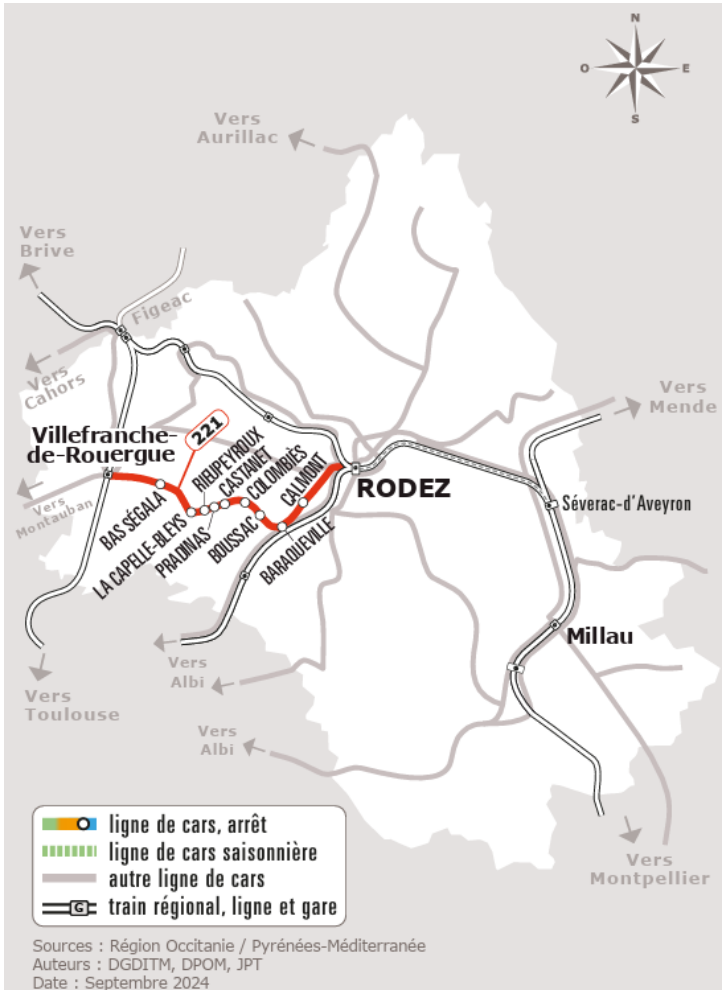

VILLEFRANCHE DE ROUERGUE > RIEUPEYROUX > RODEZ

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	LàV	L	L	L	MMeJV
PERIODE SCOLAIRE		●	●	●	●	●	●		●
VACANCES SCOLAIRES (HORS ÉTÉ)		●	●	●	●			●	●
ETE		●	●	●	●			●	●
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	Pl. la Liberté	08:50		14:50	18:50	07:00			
	Gare SNCF	08:55		14:55	18:55	07:05			
LE BAS SÉGALA	Baraque de Pachins	09:05		15:05	19:05	07:15			
	Baraque l'Ortal	09:10		15:10	19:10	07:20			
LA CAPELLE-BLEYS	La Peyriere	09:15		15:15	19:15	07:23			
RIEUPEYROUX	Av. Rouergue	09:20	13:15	15:20	19:20	07:35	07:35	07:35	07:35
	Emb. Pradinas		13:16			07:36		07:36	07:36
CASTANET	Emb. Castanet		13:17			07:38	07:38	07:38	07:38
COLOMBIES	Combrouze		13:20			07:40	07:40	07:40	07:40
CASTANET	Poteau de Colombies		13:25			07:45	07:45	07:45	07:45
BOUSSAC	Baraque de Cussan Abribus		13:30			07:50	07:50	07:50	07:50
BARAQUEVILLE	Av. du Centre		13:35			07:55		07:55	07:55
	Le Lac		13:42			08:02		08:02	08:02
CALMONT	Aire les Molinieres		13:45			08:05		08:05	08:05
RODEZ	Pôle de la Mouline		13:55			08:15	08:15	08:15	08:15
	Gare SNCF/Routière		14:05			08:25		08:25	08:25

RODEZ > RIEUPEYROUX > VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	LàV	LàV
PERIODE SCOLAIRE		●	●	●	●	●
VACANCES SCOLAIRES (HORS ÉTÉ)		●	●	●	●	●
ETE		●	●	●	●	●
RODEZ	Gare SNCF/Routière		12:10		17:10	
	Pôle de la Mouline		12:30		17:30	
CALMONT	Aire les Molinieres		12:40		17:40	
BARAQUEVILLE	Le Lac		12:45		17:45	
	Av. du Centre		12:50		17:50	
BOUSSAC	Baraque de Cussan Abribus		12:55		17:55	
CASTANET	Poteau de Colombies		13:00		18:00	
COLOMBIES	Combrouze		13:05		18:05	
CASTANET	Emb. Castanet		13:08		18:08	
RIEUPEYROUX	Av. Rouergue	08:10	13:15	14:10	18:15	18:20
LA CAPELLE-BLEYS	La Peyriere	08:15		14:15		18:25
LE BAS SÉGALA	Baraque l'Ortal	08:20		14:20		18:30
	Baraque de Pachins	08:25		14:25		18:35
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	Gare SNCF	08:35		14:35		18:45
	Pl. la Liberté	08:40		14:40		18:50

Enfin, une aire de covoiturage est disponible à Rieupeyroux, route de Rodez.

5. L’analyse des données

Le territoire est attractif puisque le solde migratoire est positif. En revanche, le taux de natalité est inférieur au taux de mortalité, et cette attractivité ne suffit pas à compenser l’écart. Pour stabiliser la population, il est nécessaire de maintenir cette attractivité et de la développer, notamment en direction des familles et des jeunes ménages.

Cette attractivité repose en partie sur la richesse associative (culturelle et sportive) et sur un bon niveau d’équipement : PIS, France Services, PEJ, RPE, crèche, assistantes maternelles, médiathèques, cinéma, piscine… De même, une bonne couverture en santé constitue un atout, bien que certains professionnels puissent manquer, et que le vieillissement des médecins pose la question de la relève à court terme.

La qualité de vie joue également un rôle déterminant. Pour cela, et au vu des données ci-dessus, plusieurs pistes peuvent nourrir la réflexion :

- Maintenir et développer les structures de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité, ainsi que l’ensemble des services existants. Les services de proximité doivent être consolidés pour rester au plus près des habitants et favoriser le lien social.
- Mieux faire connaître France Services, développé dans le cadre de la dernière CTG, notamment auprès des jeunes qui l’utilisent peu. Une campagne de communication pourrait être envisagée, à condition de renforcer les effectifs ou les horaires d’ouverture, l’accueil étant déjà saturé depuis qu’il a doublé en 2024.
- Renforcer l’accès à la santé : les médecins sont vieillissants et, sans remplacement, des difficultés sont à prévoir dans les prochaines années.
- Favoriser l’accès à l’emploi pour les 15-24 ans, qui sont les plus touchés par le chômage sur le territoire.
- Adapter l’offre de logements aux besoins des jeunes ménages. Actuellement, 90 % des logements sont des maisons de 5 pièces ou plus, ce qui n’est pas adapté à un jeune seul, un jeune couple ou une famille avec un enfant. L’obligation d’acheter une maison peut représenter un frein pour les jeunes ménages, qui n’ont pas toujours les moyens ou l’envie de devenir propriétaires. Le manque de logements locatifs freine l’accueil de nouveaux habitants, complique les parcours résidentiels, limite la mixité sociale et intergénérationnelle, et fragilise le maintien de la population, notamment du bassin scolaire. La CCABSV s’est engagée depuis 2021 dans l’élaboration d’un PLUi, permettant de définir une stratégie d’augmentation du parc de logements. La réhabilitation des logements vacants est identifiée comme une priorité dans cette démarche. La réhabilitation pourrait se faire sous forme d’appartement locatifs.
- Améliorer l’offre de transport, notamment pour les jeunes. Le territoire dispose d’un service de transport à la demande (TAD), très utilisé dans certaines communes et très peu dans d’autres comme Lescure-Jaoul, La Capelle-Bleys, Tayrac, Prévinquières et Rieupeyroux. Il serait intéressant d’étudier pourquoi il y a un tel écart d’utilisation entre les communes du territoire et d’ajouter l’offre en conséquence des résultats. De plus, le TAD n’est pas adapté aux besoins des jeunes. Le TIL, quant à lui, n’est pas utilisé. Il conviendrait d’analyser les raisons : manque de communication ? inadéquation de

l'offre ? absence de besoin réel ? Une enquête auprès de la population et des quelques personnes ayant testé le service permettrait de mieux comprendre les freins à son usage.

6. Le portrait des familles du territoire

« Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes » (INSEE)

Sur le territoire de la CCABSV, le nombre de familles est en baisse depuis 2010. En 2021, les couples sans enfant représentent 44,8 % des familles, soit une diminution de 6,5 % par rapport à 2015. Les couples avec enfants constituent 46,8 % des familles, enregistrant une baisse de 6,3 %. À l'inverse, les familles monoparentales, qui représentent 8,3 % des familles, ont augmenté de 7,5 % sur la même période.

Ainsi, tandis que les couples avec ou sans enfant sont en diminution sur le territoire, les familles monoparentales connaissent une progression.

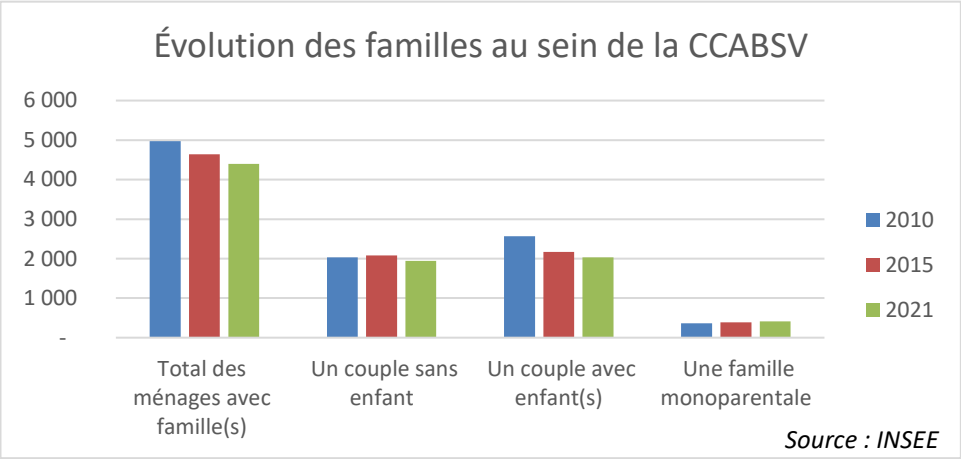

Source : INSEE

6.1. Les allocataires CAF

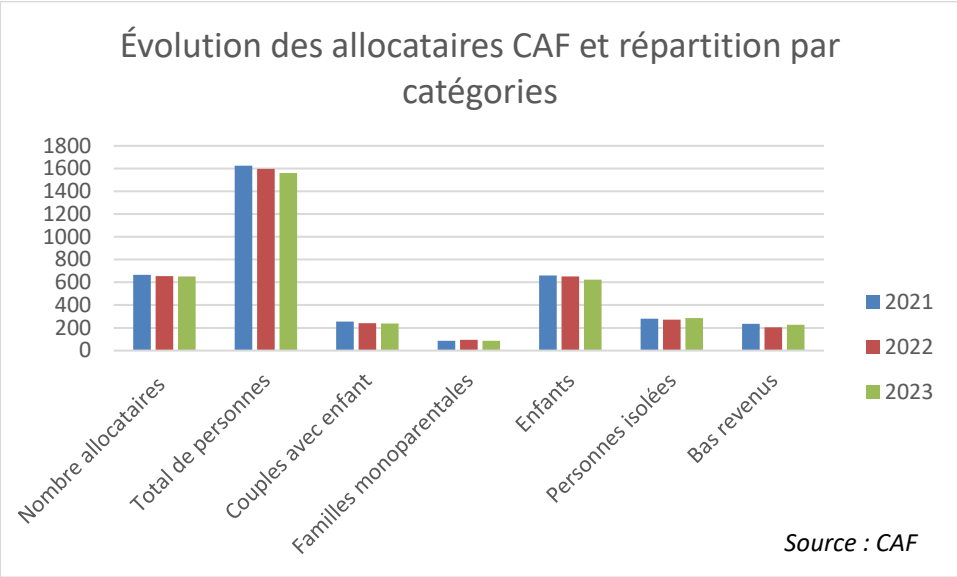

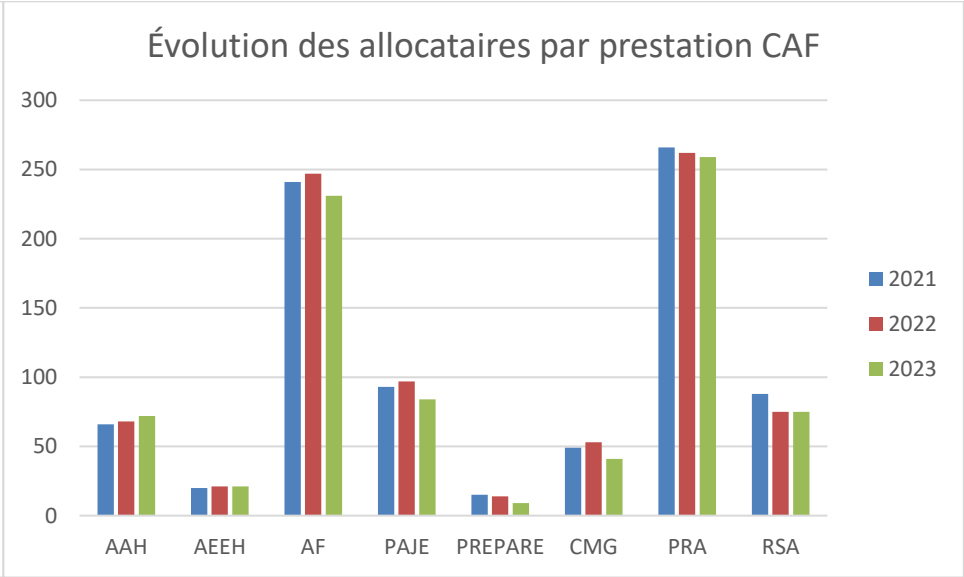

AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) ; AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) ; AF (Allocations Familiales) ; PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) ; PREPARE (Prestation Partagée d'Éducation de l'Enfant) ; CMG (Complément de libre choix du Mode de Garde) ; PRA (Prime de Retour à l'Activité) ; RSA (Revenu de Solidarité Active).

En 2023, le territoire de la CCABSV compte 653 familles allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), soit un total de 1 560 personnes. Ce nombre est en très légère diminution depuis 2021.

Parmi ces allocataires, on recense :

- 238 couples avec enfant ;
- 85 familles monoparentales ;
- 624 enfants ;
- 285 personnes isolées ;

- 226 personnes à bas revenus.

Tous ces chiffres sont en légère baisse par rapport à 2021, à l'exception du nombre de personnes isolées, qui est en augmentation.

Les allocations les plus perçues en 2023 sont :

- Les Allocations Familiales, avec 231 bénéficiaires ;
- La Prime de Retour à l'Activité, avec 259 allocataires.

Par ailleurs, on compte 72 allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), qui permet d'assurer un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap.

Enfin, 21 allocataires ont bénéficié de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), destinée à aider dans les soins et l'éducation d'un enfant en situation de handicap de moins de 20 ans. Ce chiffre est en nette hausse par rapport à 2017, où l'on en dénombrait 12.

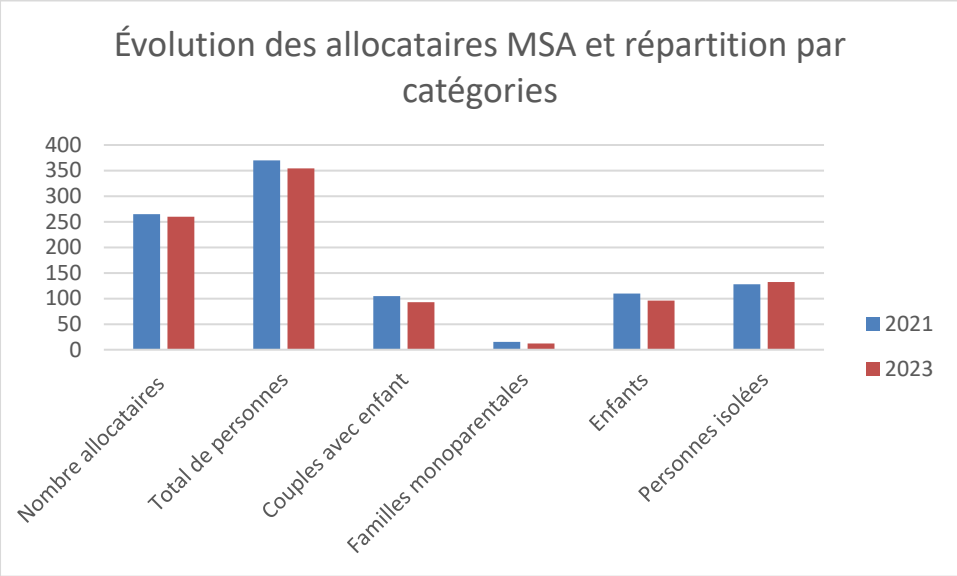

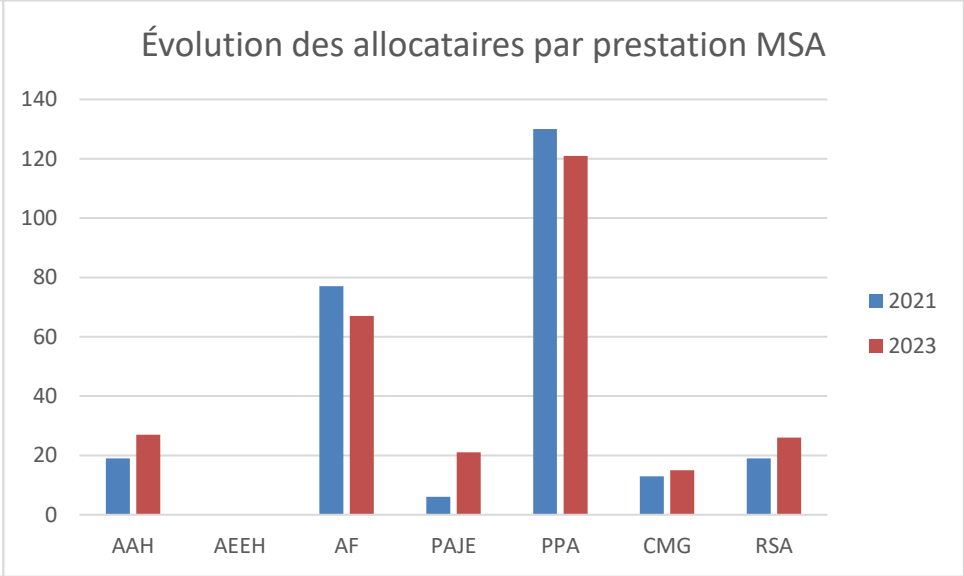

AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) ; AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) ; AF (Allocations Familiales) ; PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) ; PREPARE (Prestation Partagée d'Éducation de l'Enfant) ; CMG (Complément de libre choix du Mode de Garde) ; PRA (Prime de Retour à l'Activité) ; RSA (Revenu de Solidarité Active) ; PPA (Prime d'Activité Agricole).

En 2023, le territoire de la CCABSV compte 260 familles allocataires de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), soit un total de 354 personnes. Ce nombre est en légère diminution depuis 2021.

Parmi ces allocataires, on recense :

- 93 familles avec enfant ;
- 12 familles monoparentales ;
- 96 enfants ;
- 132 personnes isolées.

Tous ces chiffres sont en légère baisse par rapport à 2021, à l'exception du nombre de personnes isolées, qui est en augmentation, comme c'est également le cas pour les allocataires de la CAF.

Les prestations de la MSA les plus attribuées en 2023 sont :

- La prime d'activité agricole (121 bénéficiaires) ;
- Les allocations familiales (67 allocataires).

7. La Petite-Enfance

Le terme **« petite enfance »** désigne les enfants de moins de 6 ans.

Pour rappel, le territoire de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur (CCABSV) compte **242 enfants de moins de 6 ans**, soit **25,4 % de l'ensemble des enfants**.

Plusieurs services dédiés à la petite enfance sont présents sur le territoire. Ils incluent :

- Des modes de garde pendant la période scolaire (en semaine, hors vacances) ;
- Des solutions de garde pour les périodes extrascolaires (week-ends et vacances) ;
- Des structures proposant des activités pour les jeunes enfants ou mettant à disposition des espaces d'information, de partage et d'échange.

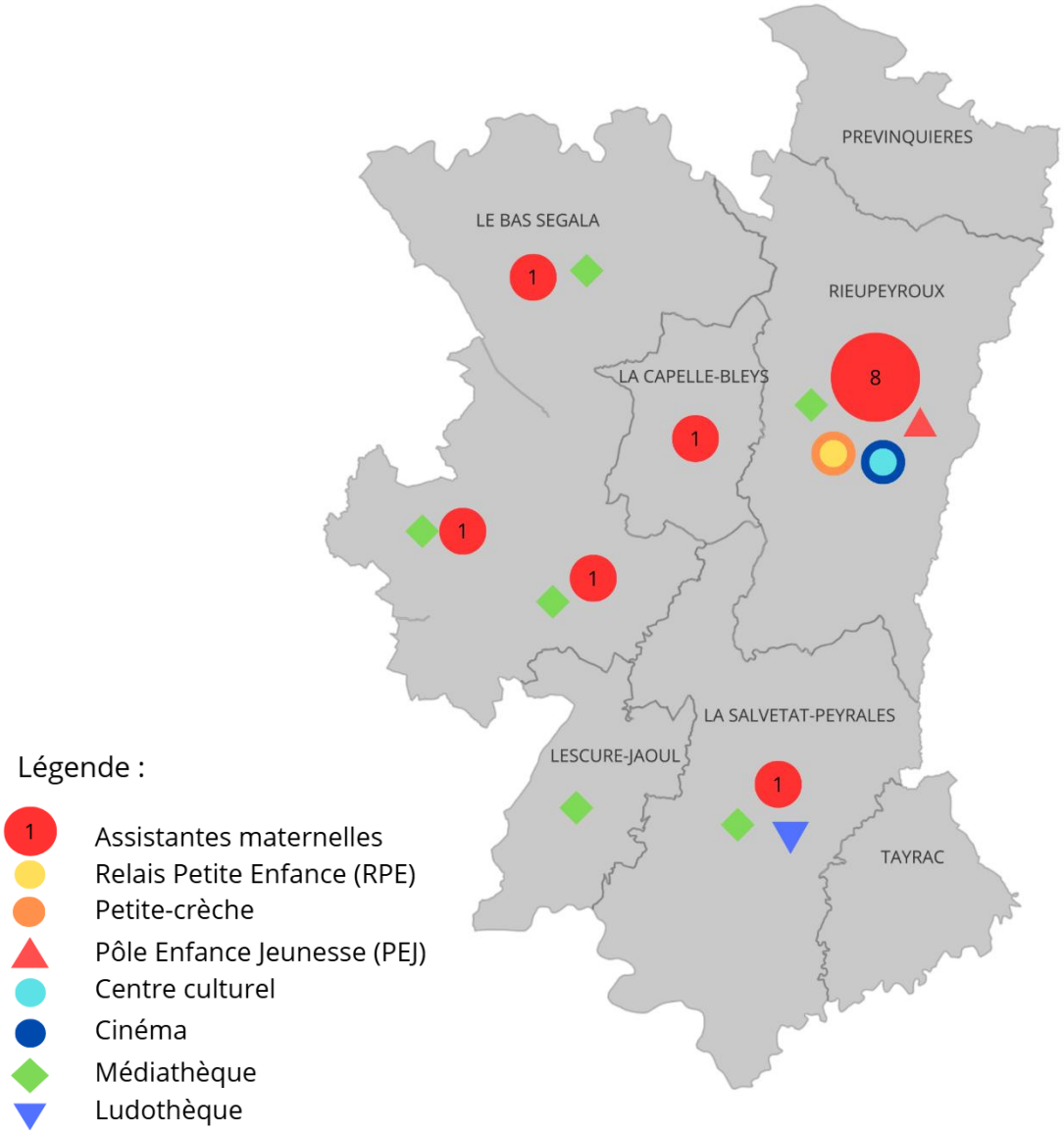

Petite-Enfance : cartographie des structures et animations sur la CCABSV en 2025

7.1. L'école

Le territoire de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur (CCABSV) compte sept écoles maternelles, accueillant un total de 136 élèves. Ces écoles sont ouvertes en semaine pendant les périodes scolaires, généralement du lundi au vendredi, selon des horaires variants entre 8h30 et 16h30 selon les établissements. Elles accueillent les enfants âgés de 3 à 6 ans, bien que certaines, comme l'école maternelle de Rieupeyroux, acceptent les enfants dès 2 ans et demi, sous réserve de leur propreté et de leur capacité d'adaptation.

Un service périscolaire est également proposé pour répondre aux besoins des familles, avec des temps de garde organisés avant et après la classe, ainsi que pendant la pause méridienne.

Un service de transport scolaire est également mis en place pour les écoles maternelles et primaires (année scolaire 2024-2025).

Entre les communes de La Capelle-Bleys et Lescure-Jaoul un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) a été mis en place.

	Nombre d'élèves maternelle (2024-2025)	Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire	Horaires du service périscolaire	Nombre d'enfants au périscolaire maternelle et primaire	Nombre de professeurs
École publique Aléchinsky (Rieupeyroux)	35	13	Accueil déclaré (ALAE) : 7h30-8h50 et 16h30-19h00	30 environ jusqu'à 8h30 et 50 entre 8h30 et 8h50. 25 le soir	2
École Privé Sainte famille (Rieupeyroux)	25	6	7h30-9h et 16h30-18h30	10-15/jour	1 et 1 ATSEM
École de Solville (Bas Ségala)	17	36	7h30-9h et 16h30-18h30	ND	1 et 1 ATSEM
École de la Bastide l'Evêque (Bas Ségala)	8	14	7h30-9h et 16h30-18h30	ND	1 et 1 ATSEM

École de Prévinquières	5	6	7h40 à 8h et de 17h à 18h30	5/jour environ	1
École de la Capelle-Bleys	18	13	7h30-9h et 16h30 à 18h30	15/jour	2
École de la Salvetat-Peyralès	28	20	7 h 30 à 9 h - 16 h 30 à 18 h 30	6-10/jour	3 dont un demi-poste et une ATSEM

7.2. Les modes de garde scolaires et extrascolaires

7.2.1. Les garderies et ALAE

Toutes les écoles du territoire disposent d'une garderie le matin et le soir.

À l'école publique Aléchinsky de Rieupeyroux, un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) est en place. Il fonctionne du lundi au vendredi en période scolaire, et est fermé pendant les vacances. L'ALAE accueille les enfants de 2 à 11 ans.

Les objectifs de cet ALAE sont :

- Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants (besoin de se dépenser, de se reposer, de se détendre, de récupérer, etc.) ;
- Développer l'esprit citoyen, l'éveil à la vie sociale et à la prise de responsabilités ;
- Permettre aux enfants de découvrir leur cadre de vie et de développer leur sensibilité à l'environnement à travers leurs gestes quotidiens.

Organisation de l'accueil du matin

L'accueil du matin est axé sur des jeux calmes, des jeux libres ou suggérés. À l'école primaire, il a lieu dans la salle polyvalente, puis dans la cour si le temps le permet. Les enfants ont à disposition un classeur de coloriages, des jeux de société, des jeux de cartes, des livres, ainsi que des jeux d'extérieur (cordes à sauter, ballons), rangés à leur hauteur pour favoriser leur autonomie. Les plus petits disposent également d'un bac à jouets et de matériel adapté. À l'école maternelle, les enfants peuvent accéder à des jeux calmes, du matériel de coloriage et des livres.

Organisation de l'accueil du soir

L'accueil du soir permet aux enfants de goûter, de faire leurs devoirs si besoin, puis de jouer ensemble dans la cour, sous le préau, dans la salle de motricité ou à la bibliothèque. Une animatrice prend en charge les enfants ayant des devoirs, puis diverses petites activités sont proposées. Celles-ci varient selon les saisons : manuelles en hiver, sportives, culturelles, d'expression corporelle ou environnementales en été. Elles sont pensées pour respecter le rythme, l'âge et les envies des enfants. Les enfants peuvent choisir entre un temps libre seul ou avec les copains, sous la surveillance d'un animateur, ou bien participer aux activités proposées. Des jeux collectifs en extérieur et des grands jeux dans la cour favorisent également la dynamique de groupe. Un tableau listant les jeux ou activités manuelles proposées est mis à disposition des enfants.

7.2.2. La petite crèche

La petite crèche « L'Arche des Zouzous », créée en 1984, est située à Rieupeyroux. Elle est gérée par l'association départementale Familles Rurales, basée à Rodez, suite à une convention de partenariat avec la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur depuis 2018.

La petite crèche est ouverte 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, et propose des accueils réguliers ou occasionnels (à l'heure, à la demi-journée ou à la journée, selon les places disponibles et les besoins des familles). Au quotidien, la petite crèche est animée par 6 professionnelles salariées de la fédération, représentant 5,40 Équivalents Temps Plein (ETP). L'équipe comprend deux Éducatrices de Jeunes Enfants (EJE), une auxiliaire de puériculture, trois CAP accompagnement éducatif petite enfance et une agent d'entretien.

La petite crèche est agréée pour 14 places en accueil journalier. En période scolaire, elle accueille des enfants de 10 semaines à 3 ans, et pendant les mercredis et les vacances scolaires, jusqu'à 6 ans. La structure ferme deux semaines en août et une semaine à Noël.

Au total en 2024, 48 enfants étaient inscrits à la petite crèche.

Le personnel se forme régulièrement sur les thématiques nécessaires. En 2024, plusieurs membres de l'équipe de Familles Rurales à Rieupeyroux ont suivi les formations suivantes :

- « Émotions en folie »
- « Sauveteur Secouriste du Travail »
- « Écouter, guider, soutenir : accompagner la parentalité »

Une journée pédagogique a également eu lieu autour de la formation « Exploration snoezelen, créer des environnements apaisants », en lien avec l'aménagement d'une salle snoezelen dans la structure en 2024.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, en 2024 59 % des enfants accueillis viennent de la Communauté de communes (contre 76% en 2020). Les communes les plus représentées sont Rieupeyroux (22 %), Compolibat (14 %) et La Salvetat-Peyralès (11 %).

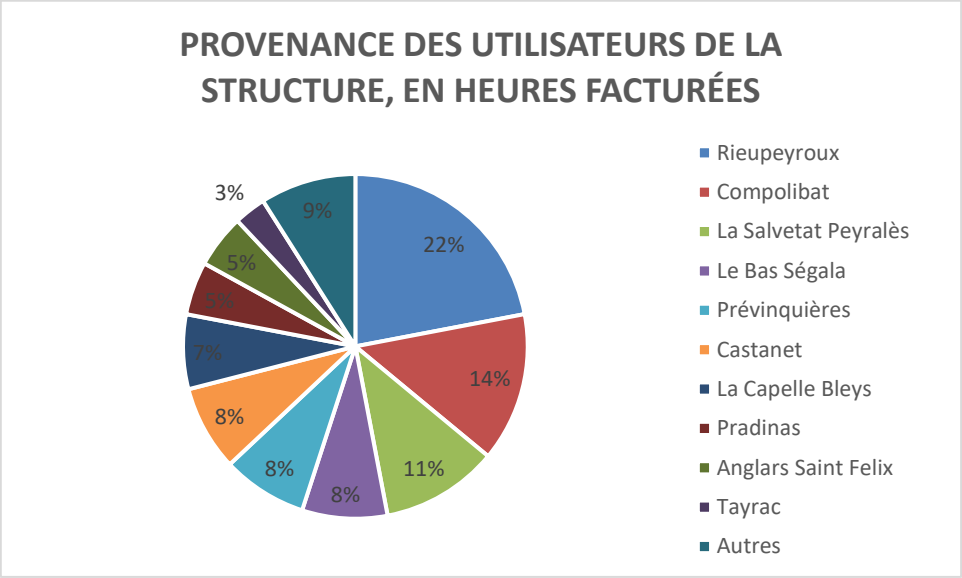

En 2024, la majorité des contrats étaient réguliers. 11 accueils occasionnels ont permis de compléter les plages libres. Ces accueils concernaient principalement des enfants scolarisés ayant des besoins spécifiques pendant les périodes de vacances scolaires. Certains contrats réguliers ont été transformés en contrats occasionnels, afin de mieux s'adapter aux nouveaux besoins des familles, notamment en lien avec la scolarisation partielle ou complète de leurs enfants. Trois accueils d'urgence ont été réalisés, en raison de l'absence ou des congés d'une assistante maternelle.

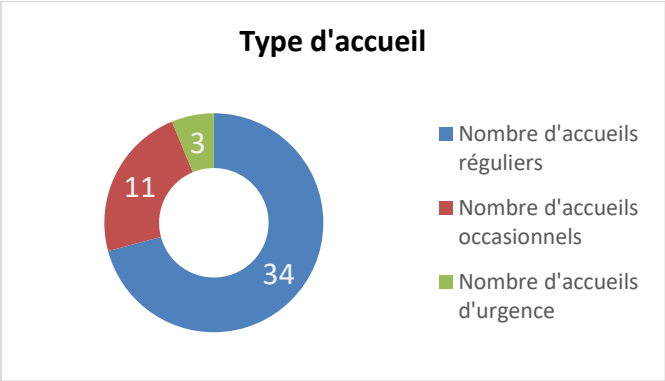

Sur l'année 2024, 22 demandes de familles ont été reçues :

- 18 ont été acceptées ;
- 1 s'est tournée vers une Assistante maternelle (par choix) ;
- 1 s'est tournée vers une crèche plus près de son domicile ;
- 2 contacts n'ont pas donné suite (pas de nouvelles).

Le taux de fréquentation de la petite crèche est en hausse en 2024. Cette évolution s'explique notamment par l'installation de nouvelles familles sur le territoire. De même, les demandes concernent des contrats avec un volume horaire important et sur la majorité des jours de la semaine, ce qui n'était pas le cas avant.

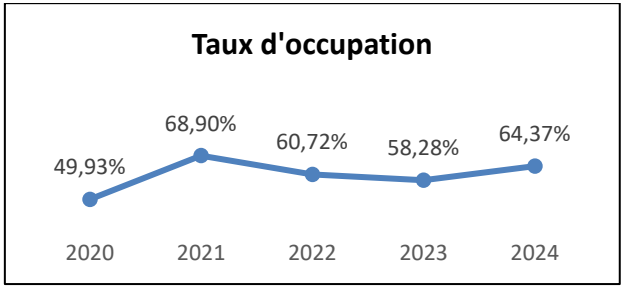

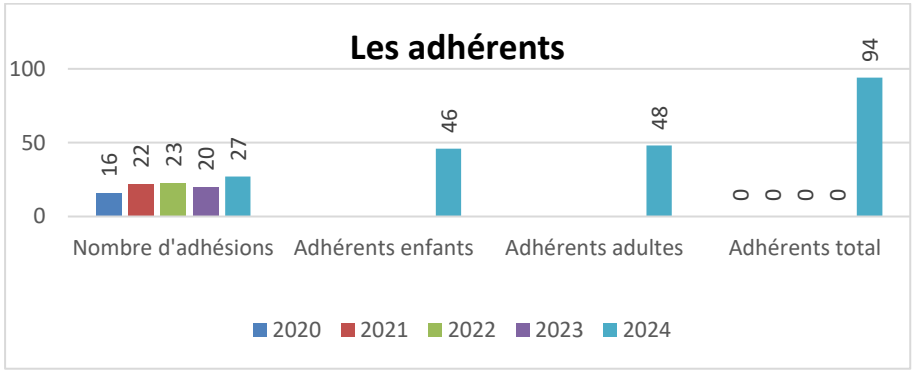

La tarification moyenne est constante depuis 2022. La participation moyenne des familles s'élève à 1,12€ en 2024. Cette participation permet de bénéficier du bonus de mixité sociale.

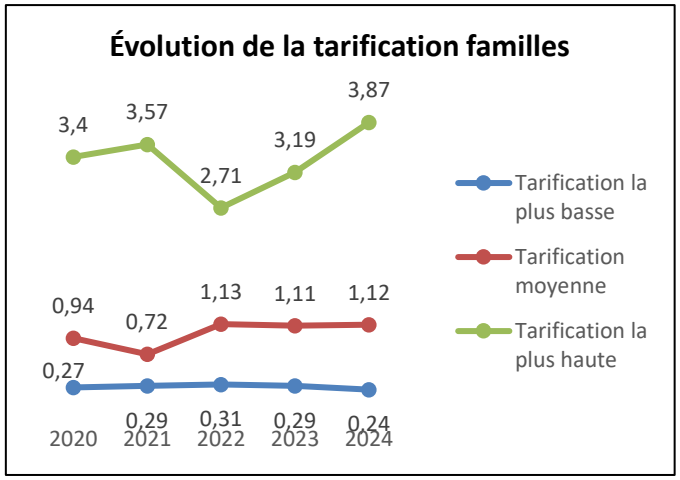

7.2.2.1. Le lien avec les acteurs du territoire

La petite crèche est en lien avec plusieurs acteurs du territoire. En 2024, le carnaval a été organisé en collaboration avec l'école maternelle Pierre Aléchinski. La matinée dédiée à la petite enfance, coorganisée avec le Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles, a offert aux habitants de la Communauté de Communes l'opportunité de s'informer sur les différents modes de garde et les métiers liés à la petite enfance. Une sortie au parc animalier de Pradinas a également été organisée en partenariat avec le Relais Petite Enfance. Le partenariat avec l'EHPAD a permis la réalisation de quatre événements intergénérationnels, tels qu'une chasse aux œufs et un pique-nique.

7.2.2.2. La question du handicap

À ce jour, la petite crèche n'a pas accueilli d'enfants en situation de handicap, ni en cours de détection. Si un tel accueil devait se présenter, le PRAI12 serait un soutien dans l'accompagnement et l'accueil de cet enfant.

7.2.2.3. Les problématiques actuelles :

La problématique actuelle concerne le mode de garde des enfants de 2 à 3 ans, qui demeure un défi majeur : la petite crèche atteint sa capacité maximale et les autres structures disponibles ne répondent pas aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge.

7.2.3. Les assistantes maternelles

Sur le territoire de la Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur (CCABSV), les assistantes maternelles sont au nombre de 13 en janvier 2025 : 8 à Rieupeyroux, 3 au Bas Ségala, 1 à La Salvetat-Peyralès et 1 à La Capelle-Bleys. Les assistantes maternelles offrent un total d'environ 50 places pour des enfants âgés de 2 mois à 6 ans. Au vu de la répartition des assistantes maternelles entre les communes, voici le nombre d'enfants par Assistante Maternelle Agrée (AMA) sur le territoire :

- Rieupeyroux : 331 enfants de moins de 19 ans, pour 8 AMA, soit 41 enfants par AMA ;
- Bas Ségala : 278 enfants, pour 3 AMA, soit 93 enfants par AMA ;
- La Salvetat-Peyralès : 159 enfants, pour 1 AMA, soit 159 enfants par AMA ;
- La Capelle-Bleys : 75 enfants, pour 1 AMA, soit 75 enfants par AMA ;
- Tayrac, Lescure-Jaoul et Prévinquières : respectivement 42, 25 et 44 enfants, avec aucune AMA pour répondre aux besoins de ces familles.

En termes de recherche de mode de garde, le territoire est globalement à l'équilibre entre l'offre et la demande, bien que cela fluctue en fonction des périodes. Actuellement, trois places à temps complet sont disponibles chez les assistantes maternelles. Les parents ayant le plus de difficulté à trouver un mode de garde sont ceux ayant des horaires atypique (très tôt le matin, tard le soir, le week-end).

L'association des assistantes maternelles a été créée il y a trois ans à l'initiative des professionnelles elles-mêmes, après avoir constaté un manque de visibilité et de considération pour leur métier. Elle regroupe 12 assistantes maternelles, toutes issues du territoire de la Communauté de Communes, à l'exception de trois personnes venant de Castanet.

7.2.3.1. Le lien avec les acteurs du territoire

Les assistantes maternelles de l'association entretiennent des liens forts avec plusieurs acteurs locaux. Elles se disent particulièrement satisfaites de leur relation avec la petite crèche et le Relais Petite Enfance (RPE), qui favorisent les échanges entre elles et permettent aux enfants qu'elles gardent de se rencontrer. Elles collaborent également avec le centre culturel, bien que les activités proposées soient parfois difficiles à adapter aux tout-petits. Leurs liens avec la médiathèque sont également positifs. De plus, elles ont été sollicitées par l'association des commerçants pour participer à des événements locaux, comme la tenue de la buvette lors des marchés de producteurs. En cas de besoin, elles font appel à des organismes tels que Familles Rurales, notamment pour gérer des enfants ayant des comportements difficiles.

7.2.3.2. La question du handicap

Les assistantes maternelles ont partagé leur expérience avec des enfants en situation de handicap, qu'il soit mental ou moteur. Une assistante maternelle ayant été confrontée à ce type de situation a fait appel au PRAI12, une structure portée par l'association Familles Rurales, pour bénéficier d'un accompagnement. Bien qu'elles considèrent qu'une formation dédiée au handicap serait pertinente, elles soulignent les difficultés d'organisation. En effet, ces formations ont lieu le samedi, leur jour de repos. Par ailleurs, elles ne disposent que d'une seule formation financée par an, organisée par le RPE en collaboration avec le GRETA et financée par la plateforme IPERIA.

7.2.3.3. Les problématiques actuelles

Malgré une offre relativement équilibrée, certaines problématiques subsistent. Les assistantes maternelles expriment des préoccupations concernant la scolarisation précoce des enfants, parfois dès l'âge de deux ans. Si certains enfants sont prêts pour l'école, d'autres ne le sont pas, rendant inadaptée une fréquentation de cinq jours par semaine.

De plus, une fois l'école commencée, les parents se heurtent à des difficultés pour organiser la garde des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces besoins partiels compliquent la situation pour les assistantes maternelles, qui doivent souvent privilégier des contrats à temps plein pour éviter de bloquer une place à temps partiel. Cette situation met en évidence le manque de modes de garde adaptés pour les enfants de 2 à 3 ans scolarisés.

En parallèle, la petite crèche du territoire est saturée, et le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) n'accepte pas encore cette tranche d'âge. Ces contraintes rendent encore plus difficile la recherche de solutions de garde pour les familles concernées.

Comme évoqué précédemment, sur le territoire de la Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur (CCABSV), on compte 13 assistantes maternelles, dont la répartition géographique n'est pas équitable. Les chiffres montrent une pression particulièrement forte sur les assistantes maternelles du Bas Ségala et de La Salvetat-Peyralès, où le nombre d'enfants susceptibles de bénéficier de leurs services est bien plus élevé qu'à Rieupeyroux. De plus, l'absence totale d'assistantes maternelles dans trois communes oblige les familles à se tourner vers d'autres solutions de garde, souvent en dehors de leur commune, ce qui entraîne des contraintes organisationnelles et financières. Enfin, il y a une diminution globale du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire. Cette profession peine à se renouveler, et cette difficulté avait déjà été soulevée lors du diagnostic de la CTG 2021-2024. Le nombre d'enfants de moins de 6 ans gardés par une assistante maternelle sur le territoire est passé de 70 en 2017 à 64 en 2019, et à environ 50 en 2024. Le nombre d'assistantes maternelles est en constante diminution depuis 2017, passant de 23 assistantes maternelles en 2016 à 19 en 2020, puis à 13 en janvier 2025. Malgré cela, le RPE de Rieupeyroux note que l'offre est à peu près égale à la demande pour la garde par les assistantes maternelles. Il est intéressant de suivre l'évolution de ce phénomène.

7.2.4. Le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ)

Le Pôle Enfance Jeunesse, situé à Rieupeyroux, est le seul Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement (ACMSH) du territoire de la CCABSV. Il accueille des enfants de 3 à 13 ans, principalement lors des mercredis et des vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. En 2024, il a accueilli en moyenne 9 enfants de moins de 6 ans les mercredis. En période de forte affluence, comme pendant les vacances d'été, le nombre maximum d'enfants accueillis atteint 50, dont en moyenne 11 enfants de 3 à 6 ans. Le service fonctionne bien, avec une légère augmentation de l'accueil. En réponse à cette demande croissante, l'accueil est passé de 16 à 20 places en 2024 pour les enfants de moins de 6 ans. Cela reste suffisant, car les familles sur liste d'attente y demeurent très peu de temps.

Les thématiques des programmes sont choisies en réunion avec l'équipe d'animation et selon les demandes des enfants. L'équipe titulaire à accès à plusieurs formations, nous émettons nos souhaits une fois par an ou au fil de l'année selon les catalogues. Ce sont des formations en lien avec nos fonctions.

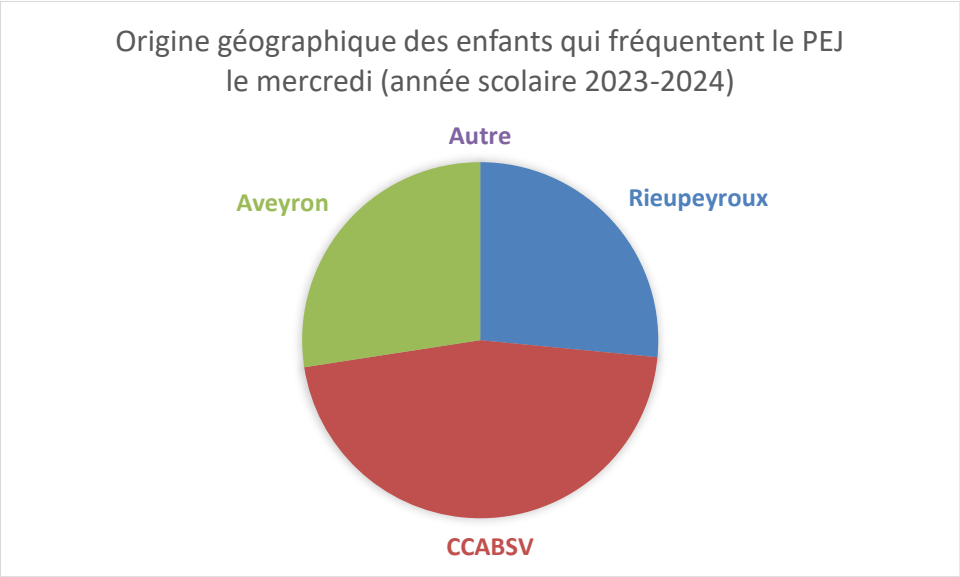

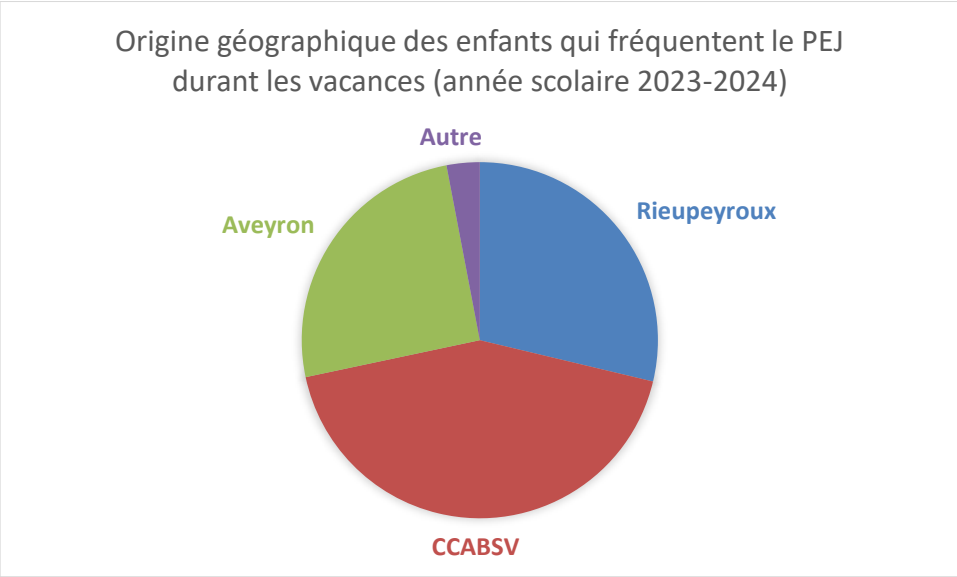

7.2.4.1. Le lien avec les acteurs du territoire

Le PEJ est en lien avec plusieurs acteurs du territoire, tels que le cinéma, la médiathèque, l'office de tourisme, le centre culturel, les associations locales, l'école publique, ainsi que les commerçants (boulangeries, pâtisseries, etc.). Ces partenariats permettent d'organiser des activités et des événements pour les enfants, renforçant ainsi les liens entre le PEJ et la communauté locale. De plus, les enfants mangent au PEJ mais les repas sont préparés par les cuisiniers de l'EHPAD de Rieupeyroux, puis livrés chauds.

7.2.4.2. La question du handicap

La question du handicap est un point de réflexion au PEJ. Durant l'année scolaire 2023-2024, ils ont accueilli en moyenne 2.5 enfants aux besoins spécifiques durant les mercredis et 5 enfants en moyenne durant les vacances scolaires. L'équipement d'animation est en lien avec le PRAI12 et suit des formations pour mieux accueillir les enfants en situation de handicap. Toutefois, d'après la Directrice, il serait pertinent d'étendre ces formations à d'autres acteurs du territoire, afin qu'ils disposent de plus de clés pour accompagner ces enfants. Des formations pour les parents, sur la détection des handicaps invisibles ou la gestion des enfants en situation de handicap, pourraient aussi être envisagées.

Bien qu'aucune problématique flagrante concernant le handicap n'ait été relevée par les acteurs du territoire, il serait intéressant de recueillir les retours d'expérience des familles et des enfants en situation de handicap pour mieux comprendre leurs besoins et améliorer l'offre existante.

7.2.4.3. Les problématiques actuelles

Plusieurs problématiques ont été soulevées. En tant que compétence communale, le PEJ rencontre des difficultés pour impliquer les autres communes, qui ne se sentent pas véritablement concernées par les activités proposées, limitant ainsi l'impact du service.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Rieupeyroux, dont la Directrice du PEJ est référente technique, est jugé peu efficace, notamment en raison de sa relation avec les écoles. Bien que les relations entre le PEJ et les écoles soient bonnes, celles-ci ont du mal à comprendre pleinement les enjeux du PEDT. De plus, un manque d'initiatives pour la jeunesse est souligné, ce qui pousse la directrice à suggérer une collaboration renforcée avec la Communauté de Communes pour améliorer l'offre et la coordination des actions jeunesse sur le territoire. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour ouvrir un accueil « ado » au PEJ, destiné aux enfants de 14 à 17 ans, qui serait proposé les vendredis soir et pendant les vacances scolaires afin de combler ce manque.

Un autre défi est la transition entre la petite crèche et le PEJ pour les enfants de 3 à 5 ans. L'adaptation à ce changement peut être compliquée, car les centres de loisirs ne sont pas toujours bien adaptés aux besoins spécifiques de ces jeunes enfants. Une réflexion est en cours entre la Directrice de la petite crèche et celle du PEJ pour faciliter cette transition.

La directrice évoque également un manque d'actions sur le territoire en lien avec la parentalité, bien que le PEJ joue un rôle de soutien dans l'éducation des familles.

7.3. Le RPE : un lieu d'accueil, d'information et de soutien pour la petite enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) « Le Bateau Enchanté » a ouvert ses portes le 14 novembre 2005. Suite à l'ouverture de la petite crèche à 5 jours, il a déménagé dans des locaux provisoires en 2022, avant de s'installer dans de nouveaux locaux en octobre 2024. Le RPE « Le Bateau Enchanté » s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat entre la CC ABSV et Familles Rurales.

La mission principale du RPE est de faciliter l'accès à l'information sur les modes de garde disponibles sur le territoire et de conseiller les parents pour identifier les solutions les plus adaptées à leurs besoins. En 2024, 63 demandes de recherche de mode de garde (via le guichet unique) ont été enregistrées. Le RPE accompagne également les parents employeurs et les assistantes maternelles dans l'élaboration et la signature des contrats de travail, en offrant des conseils juridiques.

Le RPE joue aussi un rôle clé dans l'accompagnement éducatif des professionnels de la petite enfance, en organisant des formations et en soutenant les futures assistantes maternelles tout au long de leur parcours. En 2024, le RPE a enregistré 685 contacts administratifs. Les permanences sont assurées chaque lundi et vendredi après-midi.

De plus, le RPE propose un temps collectif à destination des assistantes maternelles, parents et enfants, chaque lundi matin et vendredi matin de 9h à 12h. Ce lieu permet de créer des liens entre les professionnels, de lutter contre l'isolement et d'organiser des rencontres qui accueillent les assistantes maternelles et leurs enfants, ainsi que les parents. Ces échanges favorisent une ouverture sur un cadre différent. En 2024, 10 assistantes maternelles, 35 parents et 55 enfants différents ont participé aux haltes-jeux. Un total de 82 haltes-jeux ont été organisées dans l'année, avec une moyenne de 5 assistantes maternelles, 3 parents et 19 enfants par session.

7.3.1. Le lien avec les acteurs du territoire

Le Relais Petite Enfance entretient des liens réguliers avec la médiathèque, la petite crèche et l'association des Super Nounous du Ségala. Une collaboration avec le PEJ est en cours de construction et devrait se concrétiser à partir de juin 2025. En revanche, les liens entre le RPE et les écoles restent limités ; il serait pertinent de les renforcer.

7.3.2. La question du handicap

La directrice du RPE n'a pas été confronté au handicap depuis sa prise de poste en 2022 et n'a eu aucune question relative au handicap lors des permanences administratives.

7.3.3. Les problématiques actuelles

La directrice met en avant une problématique croissante concernant la fréquentation des haltes-jeux, qui augmente d'année en année et pourrait bientôt souffrir de problèmes de capacité. De plus, ces haltes-jeux accueillent simultanément les parents et les assistantes maternelles. Chaque groupe a besoin d'un espace distinct où il peut échanger librement et aborder ses préoccupations de manière plus personnelle. La mixité actuelle rend parfois ces échanges moins fluides et empêche une discussion ouverte. Cette problématique est développée dans la partie 10.2.1 sur la parentalité.

Enfin, une autre problématique concerne le mode de garde pour les enfants de 2 à 3 ans, qui demeure un défi majeur. La petite crèche atteint sa capacité maximale et les autres structures disponibles ne répondent pas aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge. D'après l'APE de Rieupeyroux, cette situation est aggravée par la baisse des effectifs scolaires, qui pousse les établissements à intégrer des enfants de plus en plus jeunes pour maintenir leur fonctionnement. **En plus du RPE et de l'APE de Rieupeyroux, cette problématique a été soulevée par la petite crèche, le PEJ et les assistantes maternelles.**

7.4. Les animations ponctuelles ou permanentes pour la petite enfance

7.4.1. La médiathèque

Le réseau des médiathèques du territoire comprend cinq bibliothèques et fonctionne grâce à quatre agents, ainsi qu'à douze bénévoles. Ces derniers assurent l'ouverture des médiathèques de La Bastide, Saint-Salvadou et Vabre-Tizac. Le réseau propose 68 heures d'ouverture par semaine et bénéficie d'un système de navette hebdomadaire pour acheminer les documents entre les médiathèques et les bibliothèques départementales. En 2020, 9 009 livres ont ainsi été transportés et 8 938 réservations traitées sur l'année. La bibliothèque départementale de l'Aveyron prête chaque année 300 livres aux bibliothèques de Saint-Salvadou, Vabre-Tizac et La Bastide-l'Évêque. Pour Rieupeyroux et La Salvetat-Peyralès, les agents du réseau utilisent la navette de service pour rapporter et récupérer des documents à la médiathèque départementale, soit 10 navettes par an, représentant chacune environ 300 livres.

7.4.1.1. Le lien avec les acteurs du territoire

Les médiathèques réalisent de nombreuses actions en partenariat avec les acteurs locaux. Elles accueillent les enfants du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) pendant les vacances. Pour la petite enfance, elles interviennent une fois par mois au Relais Petite Enfance (RPE) et à la petite crèche, à travers des séances de lecture dédiées aux tout-petits. Un agent est spécifiquement formé à la lecture d'éveil, en cohérence avec les missions des bibliothécaires. Elles participent également à la distribution de livres dès la naissance, en partenariat avec la médiathèque départementale, afin de promouvoir la lecture auprès des familles.

Les assistantes maternelles bénéficient d'un accès gratuit aux médiathèques, et des sélections de livres sont préparées pour elles ainsi que pour les enseignants.

7.4.1.2. Les problématiques actuelles

L'accessibilité reste un point de vigilance : certaines médiathèques ne disposent pas d'ascenseur, ce qui complique l'accès pour les assistantes maternelles, les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Elles cherchent à mieux intégrer les personnes âgées, en envisageant notamment un service de portage de livres à domicile, éventuellement en partenariat avec l'ADMR.

Enfin, le développement de projets tels que la sensibilisation à la lecture ou l'ouverture culturelle dépend fortement de moyens supplémentaires.

7.4.2. L'espace Gilbert Alauzet

L'Espace Gilbert Alauzet est un bâtiment géré par la CCABSV dans lequel deux associations complémentaires animent cet équipement et l'offre culturelle du territoire. La première est le « Centre culturel Aveyron Ségala Viaur » qui est axé autour de l'art vivant et du spectacle ainsi que la réalisation d'expositions, puis la deuxième est « Rencontres à la campagne » qui portent toute la dynamique cinématographie (programmation, écoles et cinéma, Cinésages).

7.4.2.1. Le lien avec les acteurs du territoire

L'espace Gilbert Alauzet met en place plusieurs actions en collaboration avec les acteurs locaux. Il organise des projections pour les écoles maternelles et primaires du territoire, avec un programme en partenariat avec l'Éducation nationale intitulé "Grand écran et jeunes bobines". Ce programme permet aux élèves de choisir des films, de les visionner et de sélectionner ceux qui seront projetés en séance publique. Les élèves, accompagnés de leurs enseignants, créent des affiches, débattent autour des films, et participent à des discussions. Ce programme touche 6 écoles maternelles.

7.4.2.2. Les problématiques actuelles

Cependant, plusieurs problématiques demeurent. À l'échelle de la CC, la communication entre les différents acteurs reste difficile à coordonner. Les trois structures au sein de l'Espace Gilbert Alauzet ont leurs propres canaux de communication quant à ce qu'il se passe dans l'Espace, ce qui rend l'accès à l'information compliqué pour le public.

7.5. Une amélioration des services petite enfance grâce à la CTG 2021-2024

Petite crèche : son ouverture est passée de 3 jours à 5 jours par semaine. Elle a également augmenté sa capacité d'accueil pour répondre à la problématique identifiée en 2020 : un manque de places et des horaires inadaptés aux besoins des parents.

Assistantes maternelles : la Convention Territoriale Globale (CTG) a apporté de nombreux bénéfices. Depuis quatre ans, elles participent aux rencontres avec les acteurs du territoire – notamment la mairie, la petite crèche et la CAF – et assistent à deux réunions annuelles organisées dans le cadre de la CTG. Ces

rencontres leur permettent de faire remonter leurs problématiques et de se sentir intégrées dans les discussions sur la petite enfance. Elles se sentent désormais reconnues : elles bénéficient de subventions, figurent sur les plaquettes d'information de Rieupeyroux et peuvent faire entendre leur voix. Elles insistent sur l'importance de rester incluses dans les décisions concernant la petite enfance. Grâce à la CTG, elles ont également pu établir des liens avec la MSA et la CAF, et apprécient particulièrement les flyers « ÊTRE PARENTS », qui leur offrent une visibilité supplémentaire. Ces actions renforcent leur sentiment d'être enfin considérées dans leur rôle de professionnelles.

Relais Petite Enfance (RPE) : grâce à la CTG, le RPE (Relais Petite Enfance) a développé un guichet unique de la petite-enfance qui accueille de nombreux parents en recherche d'informations. De plus, le RPE a pu bénéficier de locaux dédiés, après avoir été accueilli dans les locaux de la petite crèche à son ouverture, puis déplacé dans ceux du PEJ lorsque la petite crèche a élargi ses horaires. Cela a permis de structurer plus efficacement l'accueil et l'organisation de ses missions. La CTG a également facilité les liens avec d'autres acteurs locaux, comme l'association du Centre culturel Aveyron Ségala Viaur et le cinéma, permettant la mise en place de projets collaboratifs.

Espace Gilbert Alauzet : la dernière CTG a permis des avancées notables, notamment en matière de communication. La création d'un flyer et la création du site Internet de la communauté de communes ont permis une meilleure diffusion de l'information et une collaboration renforcée entre partenaires. Grâce à la CTG, une prise de conscience collective s'est opérée sur l'importance d'une communication claire et coordonnée. Elle a également favorisé une réflexion sur la manière de mieux coopérer, conduisant à la création du flyer « ÊTRE PARENTS », un outil qui n'aurait probablement pas vu le jour sans cet accompagnement.

8. L’Enfance

Pour rappel, sur le territoire de la CCABSV, il y a 251 enfants qui ont entre 6 et 10 ans. Soit 27.2% de la population totale d’enfants.

Sur le territoire de la CCABSV, plusieurs services à destination de l’enfance existent. Il y a des modes de garde durant les temps périscolaires (la semaine hors vacances), durant les temps extrascolaires (week-end et vacances) et des structures mettant en place des activités à destination des enfants ou mettant à disposition un lieu de partage et d’échanges.

8.1. L'offre de services en direction de l'enfance (6-11ans)

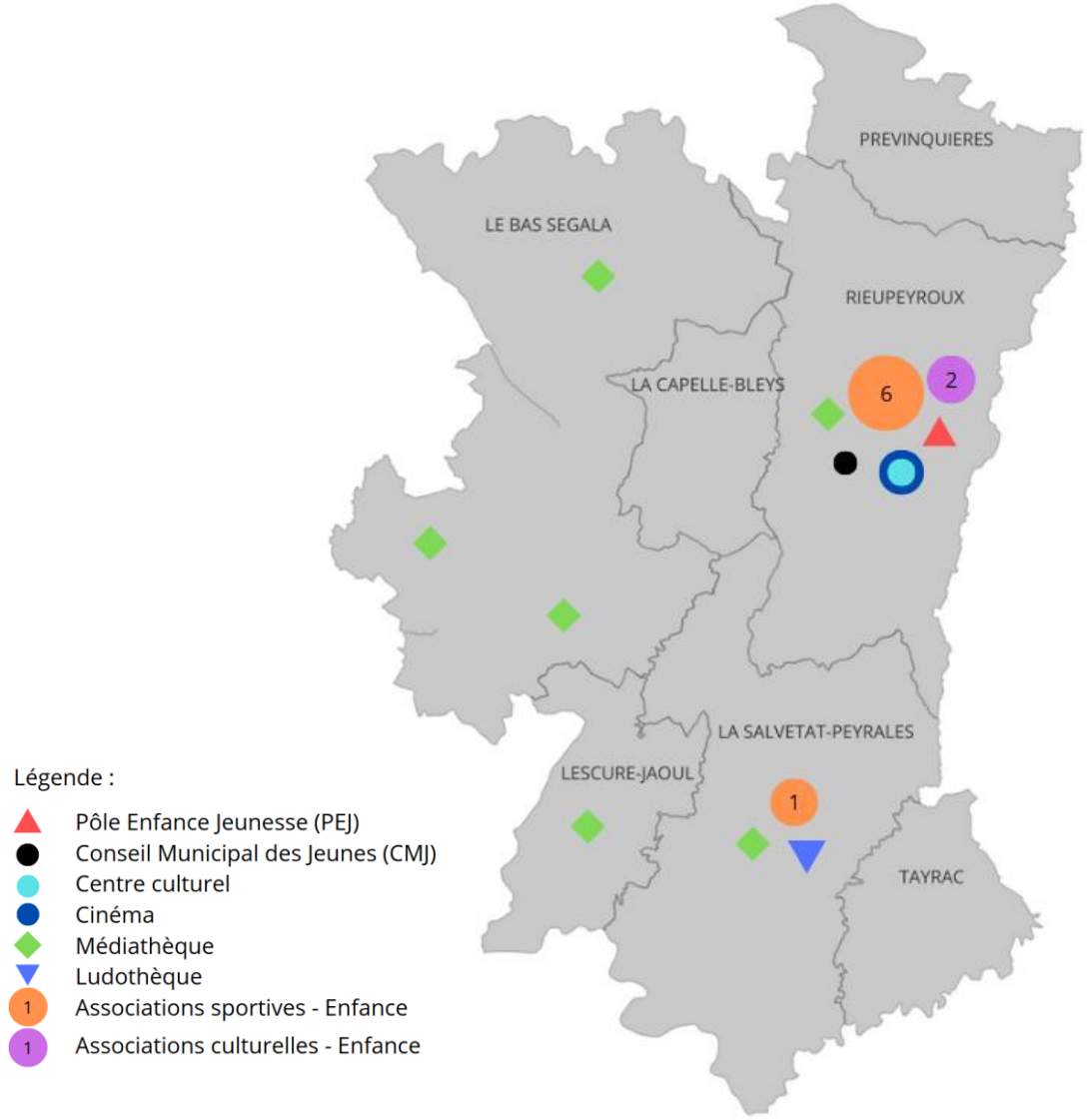

Enfance : cartographie des structures et animations sur la CCABSV en 2025

8.2. Les écoles

Le territoire de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur (CCABSV) compte sept écoles primaires, accueillant un total de 222 élèves. Ces écoles sont ouvertes en semaine pendant les périodes scolaires, généralement du lundi au vendredi, selon des horaires variants entre 8h30 et 16h30 selon les établissements.

Un service périscolaire est également proposé pour répondre aux besoins des familles, avec des temps de garde organisés avant et après la classe, ainsi que pendant la pause méridienne. Lors du regroupement intercommunal en 2017 la compétence enfance est restée communale, c'est pourquoi il n'y a pas d'harmonisation des accueils périscolaires (tableau ci-dessous) n'y de projet intercommunal de type PEDT. De fait, les temps d'accueil périscolaires sont propres à chaque établissement.

Entre les communes de La Capelle-Bleys et Lescure-Jaoul un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) a été mis en place.

	Nombre d'élèves primaires (2024-2025)	Horaires du service périscolaire	Nombre d'enfants au périscolaire (maternelle et primaire)	Nombre de professeurs
École publique Alechinsky (Rieupeyroux)	65	Accueil déclaré (ALAE) : 7h30-8h50 et 16h30-19h00	30 environ jusqu'à 8h30 et 50 entre 8h30 et 8h50. 25 le soir	3
École Privé Sainte famille (Rieupeyroux)	49	7h30-9h et 16h30-18h30	10-15/jour	2
École de Solville (Bas Ségala)	36	7h30-9h et 16h30-18h30	ND	1
École de la Bastide l'Evêque (Bas Ségala)	21	7h30-9h et 16h30-18h30	ND	2

École de Prévinquières	13	7h40 à 8h et de 17h à 18h30	Environ 5/jour	1
École de la Capelle-Bleys	16	7h30-9h et 16h30 à 18h30	15/jour	2
École de la Salvetat-Peyralès	22	7 h 30 à 9 h - 16 h 30 à 18 h 30	6-10/jour	3 dont un demi-poste

8.2.1. Les APE

Chaque école du territoire dispose d'une Association de Parents d'Élèves (APE), soit un total de sept APE. Certaines sont très dynamiques, d'autres un peu moins. Dans le cadre du diagnostic, deux d'entre elles ont été rencontrées : l'APE de Rieupeyroux et celle de l'école de Solville.

8.2.1.1. Le fonctionnement

APE de Rieupeyroux :

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Rieupeyroux est composé de huit bénévoles. Leur objectif est l'organisation de plusieurs événements tout au long de l'année afin de collecter des fonds destinés à financer divers besoins des écoles, tels que l'achat de matériel ou le financement de sorties scolaires, notamment le transport en bus. Parmi ces manifestations figurent des activités ludiques et conviviales pour les enfants et leurs familles, telles que le carnaval, des concours de pétanque, des repas de tripous ou encore des kermesses. En moyenne, quatre événements majeurs sont organisés chaque année. Certaines de ces initiatives visent également à toucher un public plus large que les familles des élèves, favorisant ainsi les rencontres et la convivialité au sein de la communauté.

L'APE communique principalement via des messages insérés dans les cahiers des élèves, une présentation de l'association lors de la réunion de rentrée scolaire et une page Facebook. Cette dernière permet de diffuser des informations sur les événements, de valoriser les actions menées et de préciser le rôle de l'association.

APE de Solville :

L'APE de l'école de Solville regroupe une équipe de six bénévoles qui organisent des événements tout au long de l'année pour soutenir les projets de l'école et offrir des moments conviviaux aux élèves et à leurs familles. Parmi les événements mensuels figurent le carnaval, le quine, un concours de galette, une chasse

aux œufs en avril, une randonnée, un concert en mai, ainsi qu'une kermesse en juin. Ces événements sont parfois ouverts à tous, parfois réservés uniquement aux élèves, mais la plupart des participants viennent de la commune de Saint-Salvadou et de Vabre. L'APE organise également chaque mois des sessions de jeux de société et de lecture, favorisant ainsi les échanges entre les enfants.

8.2.1.2. Le lien avec les acteurs du territoire

APE de Rieupeyroux :

Pour organiser ses événements, l'APE collabore avec plusieurs acteurs locaux. Elle est en lien avec les structures de l'Espace Gilbert Alauzet et bénéficie du soutien des commerçants de Rieupeyroux, qui participent activement, notamment en offrant des lots pour les quines.

APE de Solville :

L'association entretient une relation très positive avec les enseignants, travaillant régulièrement avec eux, notamment pour organiser des événements comme le goûter de Noël. Des réunions avec le directeur sont organisées trois à quatre fois par an pour discuter des projets et des besoins de l'école. L'implication des parents est forte, ce qui témoigne de leur intérêt pour les activités et leur rôle moteur dans l'organisation de ces événements.

8.2.1.3. Les problématiques actuelles

APE de Rieupeyroux :

Certaines problématiques émergent sur le territoire. L'APE éprouve des difficultés à mobiliser les familles, que ce soit pour participer aux événements ou pour s'investir dans l'association. Un désintérêt général pour les activités scolaires, y compris lors des réunions de rentrée, est également observé. Bien que quelques nouveaux parents récemment installés s'impliquent, leur nombre reste limité.

APE de Solville :

Bien que l'APE de Solville soit dynamique, elle reste dépendante de l'engagement de ses membres, ce qui peut rendre difficile la pérennité des actions, étant donné que l'implication des bénévoles peut varier d'une année à l'autre.

L'APE insiste sur l'effet de centralité de Rieupeyroux, qui peut parfois être vu négativement. Pour eux, cela n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Plutôt que de multiplier les événements dans chaque village, il serait plus judicieux de mieux communiquer sur ceux qui sont déjà organisés à Rieupeyroux. En effet, les parents et habitants des villages voisins se déplacent davantage vers Villefranche que vers Rieupeyroux, souvent faute d'informations sur les événements organisés dans cette commune. La CC et la mairie pourraient alors utiliser l'APE de Solville, qui possède un groupe Facebook efficace, comme relais pour promouvoir les événements locaux et encourager une plus grande participation des habitants.

8.3. Les modes de garde scolaires et périscolaires

8.3.1. Les garderies et ALAE

Cf partie 7.2.1

8.3.2. PEJ

Le Pôle Enfance Jeunesse, situé à Rieupeyroux, est le seul Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement (ACMSH) du territoire de la CCABSV. Il accueille des enfants de 3 à 13 ans, principalement lors des mercredis et des vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. En 2024, il a accueilli en moyenne 18 enfants de 6 à 13 ans les mercredis. En période de forte affluence, comme pendant les vacances d'été, le nombre maximum d'enfants accueillis atteint 50, dont en moyenne 23 enfants de 6 à 13 ans. Le service fonctionne bien, avec une légère augmentation de l'accueil. Un séjour est proposé l'été pour les 6-13 ans pour une durée de 5 jours et 4 nuits.

8.4. Les animations ponctuelles ou permanentes pour l'enfance

8.4.1. La médiathèque

Comme dit précédemment dans le résumé petite-enfance, les médiathèques réalisent de nombreuses actions en partenariat avec les acteurs locaux. Elles accueillent les enfants du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) pendant les vacances. De plus, la médiathèque propose des activités comme des ateliers de réalité virtuelle pour essayer de développer le lien des enfants avec la médiathèque. Les médiathèques accueillent également les scolaires : 20 classes, soit environ 200 élèves, viennent chaque mois d'octobre à juin pour emprunter des livres, assister à des séances de lecture et se familiariser avec le fonctionnement des médiathèques. Ce dispositif, initié en 2017, connaît un grand succès, bien au-delà de la moyenne nationale pour des communes de taille comparable.

Le réseau des médiathèques entretient un partenariat fort avec l'association ludothèque Le Petit Vélo qui achète des jeux afin qu'ils soient prêtés au sein des médiathèques. Ce partenariat permet d'organiser des animations autour des jeux de société, favorisant la mixité intergénérationnelle. Des spectacles, ateliers d'arts plastiques, expositions et temps forts, comme la Nuit de la Lecture, sont également proposés tout au long de l'année. Ces activités, gratuites et accessibles à tous, sont souvent réalisées avec des artistes locaux ou en partenariat avec le centre culturel, l'Office de Tourisme et le label Villes d'Art et d'Histoire

8.4.2. L'Espace Gilbert Alauzet

Comme dit précédemment, l'espace Gilbert Alauzet met en place plusieurs actions en collaboration avec les acteurs locaux. Il organise des projections pour les écoles maternelles et primaires du territoire, avec un programme en partenariat avec l'Éducation nationale intitulé "Grand écran et jeunes bobines". Ce programme permet aux élèves de choisir des films, de les visionner et de sélectionner ceux qui seront projetés en séance publique. Les élèves, accompagnés de leurs enseignants, créent des affiches, débattent autour des films, et participent à des discussions. Ce programme touche 5 écoles primaires de la CCABSV. L'Espace Gilbert Alauzet accueille également des actions de médiation culturelle, en collaboration avec le centre culturel, où il propose un atelier "Monte ton Expo" pour les élèves, les incitant à se mettre dans la peau de commissaires d'exposition, à choisir des

œuvres dans l'artothèque et à organiser une exposition. Par ailleurs, l'Espace Gilbert Alauzet a renforcé ses partenariats avec la médiathèque, en organisant des événements tels que la Nuit de la Lecture ou des spectacles de marionnettes, et en mettant à disposition sa salle pour des projets culturels. Enfin, il offre la gratuité de la salle une fois par an aux établissements scolaires et prête sa salle pour des événements organisés par la médiathèque ou d'autres acteurs locaux.

8.4.3. Une offre associative de loisirs

Le territoire de la CCABSV est animé d'un riche tissu associatif au sein duquel des activités de loisirs sportives et culturelles sont proposées aux enfants (3-11 ans).

8.4.3.1. Les associations sportives

Cette offre communautaire est notamment dotée d'environ 7 associations sportives, dont 6 à Rieupeyroux et une à la Salvetat-Peyralès. Cette offre est fortement polarisée à Rieupeyroux, ce qui peut poser problème pour les familles les plus éloignées de Rieupeyroux. Malgré la riche offre présente sur le territoire, certaines familles vont chercher hors du territoire, souvent vers Villefranche de Rouergue ou Rodez pour les activités un peu plus originales de type danse hip-hop.

8.4.3.2. Les associations culturelles

Sur le territoire, deux associations culturelles dédiées aux enfants sont implantées à Rieupeyroux :

- L'Atelier d'expression théâtrale du Centre Culturel, propose des ateliers pour les enfants de 7 à 10 ans ;
- L'École de musique, antenne du Conservatoire de l'Aveyron, propose des activités variées : jardin et éveil musical, piano, guitare, batterie, flûte traversière, formation musicale et atelier musiques actuelles.

8.5. L'enfance : Ce que la CTG a permis d'améliorer

APE de Rieupeyroux : Dans le cadre de la CTG, le flyer *"ÊTRE PARENTS"* a été perçu comme un outil particulièrement utile par l'APE, notamment en raison de l'arrivée de nombreuses nouvelles familles sur le territoire de la CCABSV depuis la crise sanitaire.

Espace Gilbert Alauzet : La communication entre les acteurs du territoire s'est améliorée et est désormais plus fluide.

9. La Jeunesse

Pour rappel, sur le territoire de la CCABSV, il y a 431 enfants qui ont entre 11 et 17 ans. Soit 46.6% de la population totale d'enfants.

Sur le territoire de la CCABSV, quelques services à destination de la jeunesse existent. Il y a des modes de garde durant les temps périscolaires et des structures mettant en place des activités à destination des enfants ou mettant à disposition un lieu de partage et d'échanges.

9.1. L'offre de services en direction de la jeunesse (12-25 ans)

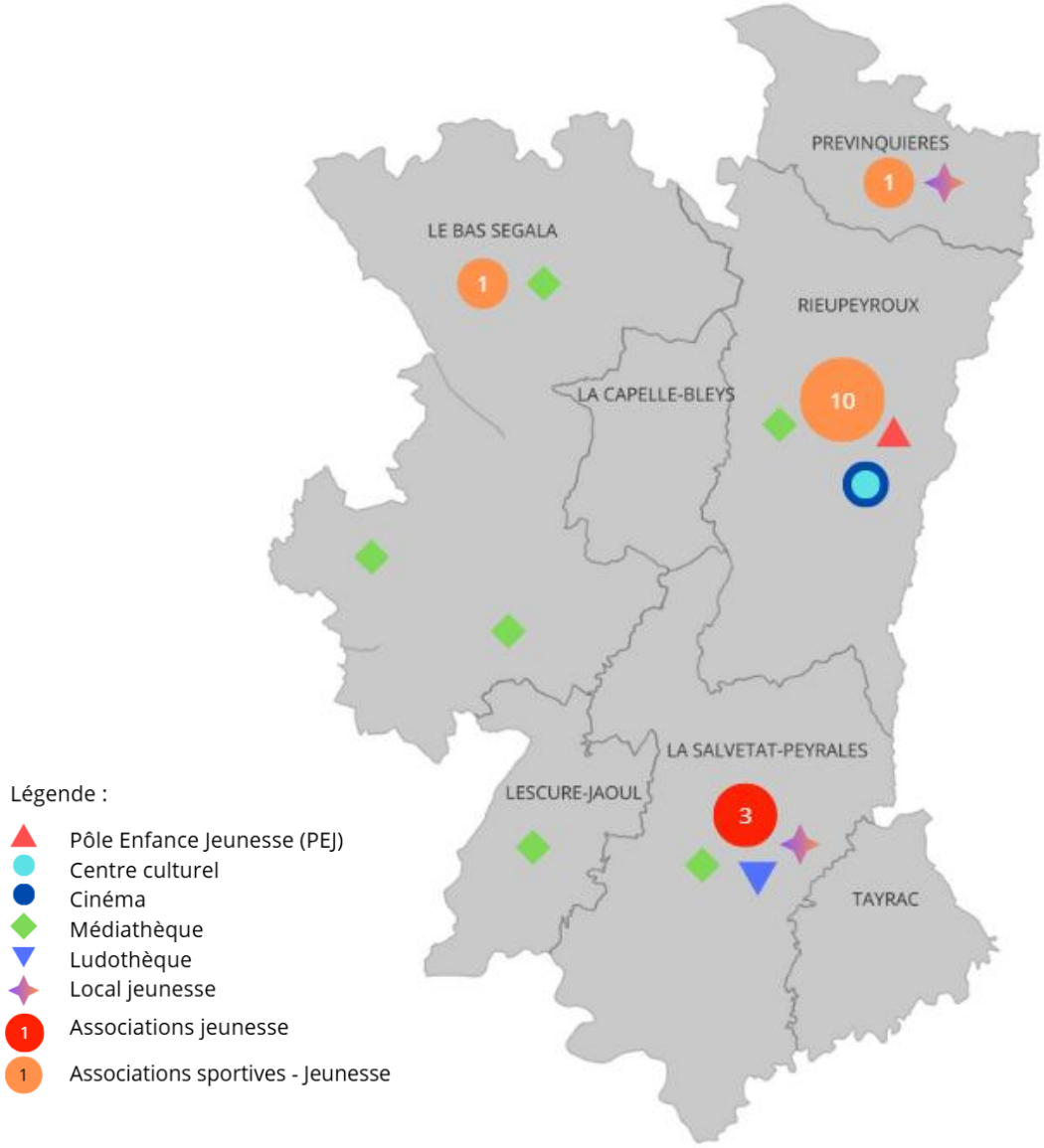

Jeunesse : cartographie des structures et animations sur la CCABSV en 2025

9.2. Le bassin scolaire

	Nombre d'élèves collège	Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire	Horaires du service périscolaire	Nombre de professeurs
Collège public Lucie Aubrac	150	12	Pas de service périscolaire	20
Collège Privé Dominique Savio	95	15	7h30-9h et 16h30-18h30 (avec études surveillées)	13

Le territoire de la CC ABSV accueille deux collèges, un public et un privé, les deux établissements sont localisés à Rieupeyroux. Le collège public Lucie Aubrac comptait pour la rentrée 2024-2025 150 élèves et le collège privé Dominique Savio 95 élèves. Après le collège la majorité des élèves continuent leur scolarité à Villefranche de Rouergue soit au Lycée public Raymond Savignac (filière général ou professionnelle), soit au lycée privé Saint-Joseph (filière général ou professionnelle), ou encore au CFAA (Centre de Formation d'Apprentis Agricole). La plupart des lycéens sont en internat et donc absents du territoire en semaine.

9.3. Les modes de garde scolaires et périscolaires

9.3.1. La garderie

Au collège privé Dominique Savio, une garderie est assurée chaque matin pour les élèves de l'école primaire comme pour ceux du collège. Le soir, l'établissement met en place deux dispositifs : une garderie pour les plus jeunes et, pour les collégiens, une étude surveillée qui leur permet de faire leurs devoirs dans un cadre encadré. Ainsi, la continuité de l'accueil est garantie avant et après les heures de classe.

9.3.2. Le PEJ

Le Pôle Enfance Jeunesse, situé à Rieupeyroux, est le seul Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement (ACMSH) du territoire de la CCABSV. Il accueille des enfants de 3 à 13 ans, principalement lors des mercredis et des vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. Une réflexion est en cours pour créer un accueil dédié aux 13-17 ans, afin d'élargir l'offre jeunesse.

9.4. Les animations ponctuelles ou permanentes pour la jeunesse

9.4.1. La Médiathèque

La médiathèque entretient un partenariat étroit avec l'association ludothèque Le Petit Vélo qui achète des jeux afin qu'ils soient prêtés au sein des médiathèques. Ce partenariat permet d'organiser des animations autour du jeu de société et de favoriser la mixité intergénérationnelle.

Tout au long de l'année, la médiathèque propose également des spectacles, des ateliers d'arts plastiques, des expositions, des temps forts tels que la *Nuit de la Lecture*.

Pour attirer le jeune public, des ateliers de réalité virtuelle sont mis en place, et un défi-lecture organisé en partenariat avec le collège sensibilise les élèves plus âgés.

Afin de toucher encore davantage les adolescents, les médiathèques projettent d'élargir leur offre de loisirs numériques (par exemple en proposant des consoles PS4) et d'installer le wifi, afin de rendre leurs espaces plus attractifs

9.4.2. L'Espace Gilbert Alauzet

Comme dit précédemment, l'espace Gilbert Alauzet met en place plusieurs actions en collaboration avec les acteurs locaux. Il organise des projections pour les écoles maternelles et primaires du territoire, avec un programme en partenariat avec l'Éducation nationale intitulé "Grand écran et jeunes bobines". Ce programme permet aux élèves de choisir des films, de les visionner et de sélectionner ceux qui seront projetés en séance publique. Les élèves, accompagnés de leurs enseignants, créent des affiches, débattent autour des films, et participent à des discussions. Ce programme touche le collège public de la CCABSV. L'espace propose également des soirées jeux vidéo.

9.4.3. Les associations jeunesse

9.4.3.1. La junior association : Amassa

Créée fin 2018 à l'initiative de deux parents, la junior association AMASSA — « ensemble » en occitan — réunit une douzaine de jeunes de 9 à 16 ans autour de projets solidaires et citoyens. Les valeurs mises en avant sont la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et l'ouverture au monde. AMASSA répond à un manque d'activités perçu par les jeunes sur le territoire et constitue aujourd'hui un vecteur local d'initiatives intergénérationnelles et d'apprentissage de la citoyenneté.

9.4.3.2. L'association Son'o'liort

Créée en 2019 par un groupe de jeunes majeurs, Son'O'Liort est une association à but non lucratif qui organise des événements culturels populaires et solidaires en milieu rural. Structurée en assemblée collégiale (10 membres), l'équipe se réunit au moins deux fois par mois et s'appuie sur plus de 100 bénévoles chaque année.

Les rendez-vous phares sont le festival de musiques actuelles Son'O'Liort et le festival d'arts de rue La Salvetat en Rue Libre.

En 2025, l'association prévoit d'étoffer sa programmation tout au long de l'année, en investissant d'autres villages aveyronnais et en diversifiant les thématiques.

9.4.3.3. Les associations sportives pour la jeunesse

Le territoire de la CCABSV est doté d'environ 12 associations sportives, dont 10 à Rieupeyroux, une à Prévinquières et une au Bas Ségala. Tout comme l'offre pour l'enfance, l'offre pour la jeunesse est fortement polarisée à Rieupeyroux, ce qui peut poser problème pour les familles les plus éloignées de Rieupeyroux.

9.4.4. Local jeunesse à la Salvetat-Peyralès et à Prévinquières

Le local jeunesse de la Salvetat-Peyralès, situé au-dessus des vestiaires du stade, était jusqu'à présent mis à disposition de l'association Atouts Jeunes, aujourd'hui en sommeil. Depuis, le local n'est plus utilisé. Vétuste, il nécessiterait des travaux de rénovation avant de pouvoir, éventuellement, être de nouveau ouvert à destination des jeunes.

Le local jeunesse de Prévinquières est utilisé par l'association « le foyer des jeunes ». Les jeunes ont théoriquement de 16 à 25 ans. Ils ont les clés du local et sont autonomes. Cependant, cette association est très peu active depuis le covid et ils vont très rarement dans le local. De plus que depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, le local est partagé avec la cantine.

9.5. La jeunesse : Ce que la CTG a permis d'améliorer

La CTG 2021-2024 était centrée sur la petite enfance, domaine dans lequel les problématiques étaient les plus marquées. De ce fait, peu d'actions ont été menées en faveur de la jeunesse. Toutefois, certaines initiatives ont vu le jour, comme le développement d'un terrain de bosses et d'un city stade à Rieupeyroux. Par ailleurs, comme évoqué précédemment, la CTG a permis de renforcer l'interrelation et la communication entre les acteurs du territoire. C'est dans ce cadre que l'association Amassa a pu être mise en lien avec la CAF, et ainsi être informée de l'existence de subventions auxquelles elle pouvait prétendre en tant que Junior association.

10. Le parcours de l'enfant et la parentalité

10.1. Le parcours de l'enfant : des passerelles à établir

Les modalités d'entrée en maternelle et en élémentaire varient selon les établissements scolaires du territoire. Toutefois, plusieurs caractéristiques propres aux écoles rurales facilitent les transitions : effectifs réduits, environnement à taille humaine, et parfois partage des locaux entre les classes de maternelle et de primaire. Ces éléments contribuent à un parcours plus fluide pour l'enfant.

En dehors des passerelles informelles mises en place localement, les professionnels de la petite enfance et du secteur enfance-jeunesse ont souligné, lors des rencontres, le besoin de renforcer l'interconnaissance entre acteurs, la coopération entre les structures et la circulation de l'information.

10.1.1. Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) de Rieupeyroux est un dispositif qui dure trois ans et qui est à renouveler en 2026. Il vise à coordonner les temps éducatifs de l'enfant en dehors du temps scolaire, en s'appuyant sur une dynamique partenariale locale.

Le PEDT est élaboré en collaboration avec un ensemble de **partenaires** éducatifs, culturels, sportifs et institutionnels :

- Les directeurs d'école et les équipes enseignantes
- Les associations culturelles, environnementales et sportives
- Des structures publiques et privées locales
- Les partenaires institutionnels : la CAF et la SDJES
- La Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur (ex. piscine intercommunale, médiathèque)
- L'association Rencontre à la Champagne (ciné-goûters)
- L'association du Centre Culturel ASV
- Les commerçants, artisans et pompiers du territoire

Le PEDT poursuit plusieurs **objectifs** :

- Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants
- Mettre en place un cadre démocratique permettant aux enfants de s'exprimer, de faire des choix, de prendre des initiatives et de trouver leur place dans un groupe tout en respectant les autres
- Développer l'esprit citoyen et le sens des responsabilités
- Favoriser le développement global de l'enfant à travers la découverte d'activités variées et ludiques
- Apprendre à vivre ensemble, entre les différents acteurs d'un même territoire
- Sensibiliser les enfants à leur cadre de vie et à l'environnement

Le comité de pilotage du PEDT doit se réunir deux fois par an. Une réunion est organisée en fin d'année scolaire (fin juin) afin de dresser un bilan et d'évaluer la mise en œuvre du PEDT.

10.1.1.1. Les problématiques actuelles

Une implication inégale des acteurs du territoire est constatée. Certaines structures, notamment les écoles, participent peu au dispositif, principalement par manque de temps. Pourtant, le PEDT est conçu pour s'adapter aux projets pédagogiques des établissements scolaires et ne devrait pas constituer une charge supplémentaire.

10.2. La parentalité, des besoins exprimés

Il n'existe actuellement pas, sur le territoire de la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur, de lieu structuré de rencontre et d'information pour les parents, hormis le Relais Petite Enfance (RPE), qui agit de manière très limitée au regard du temps de travail de son animatrice.

10.2.1. Les problématiques actuelles

L'animatrice du RPE a fait ressortir plusieurs problématiques en particulier à propos de l'animation autour de la parentalité qui reste peu coordonnée et insuffisamment financée. Si la médiathèque, le RPE et certaines assistantes maternelles développent chacun des actions de leur côté, l'absence de coordination

et de suivi nuit à leur efficacité globale. Il serait pertinent d'envisager le recrutement d'une personne dédiée spécifiquement à l'animation de la parentalité, afin de mieux structurer les initiatives existantes et de développer de nouvelles actions cohérentes à l'échelle intercommunale.

Par ailleurs, la création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) dans les locaux actuellement sous-utilisés du RPE — ouverts seulement les lundis et vendredis — constituerait une réponse concrète à plusieurs besoins identifiés. En effet, les haltes-jeux sont parfois difficiles à gérer du fait de la cohabitation entre les assistantes maternelles et les parents, qui n'ont pas toujours les mêmes attentes ni les mêmes besoins d'échange. Chacun gagnerait à disposer d'un espace distinct permettant des discussions plus libres et plus ciblées. De plus, la fréquentation croissante des haltes-jeux laisse présager des difficultés de capacité dans les années à venir, renforçant la nécessité de diversifier les espaces et les modalités d'accueil.

11. La synthèse des problématiques identifiées dans le diagnostic

La petite enfance

La CTG 2021-2024 a permis la mise en place d'un grand nombre d'actions en faveur de la petite enfance, répondant en partie aux problématiques identifiées sur le territoire. Globalement, les acteurs de la petite enfance se déclarent satisfaits du dispositif, même si certains peinent à établir un lien direct entre les actions concrètes menées et la CTG elle-même.

Malgré ces avancées, plusieurs problématiques demeurent et devront faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la prochaine CTG 2025-2029. L'une d'entre elles, soulevée par cinq acteurs du territoire (RPE, crèche, PEJ, assistantes maternelles, APE), concerne la garde des enfants de 2 à 3 ans. Ce mode de garde reste un défi majeur. La petite crèche est actuellement à flux tendus et les autres structures ne proposent pas de solutions adaptées à cette tranche d'âge. Les assistantes maternelles, de leur côté, s'inquiètent de la scolarisation précoce de certains enfants dès deux ans. Si certains enfants sont prêts pour l'école, d'autres ne le sont pas, rendant inadaptée une fréquentation de cinq jours par semaine. De plus, une fois l'école commencée, les parents se heurtent à des difficultés pour organiser la garde des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces besoins partiels compliquent la situation pour les assistantes maternelles, qui doivent souvent privilégier des contrats à temps plein pour éviter de bloquer une place à temps partiel. Le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) n'accueille pas encore ce public, ce qui limite davantage les possibilités pour les familles. Cette situation met en évidence le manque de modes de garde adaptés pour les enfants de 2 à 3 ans scolarisés. Selon l'APE de Rieupeyroux, cette problématique est renforcée par la baisse des effectifs scolaires, qui incite les établissements à intégrer des enfants de plus en plus jeunes pour préserver leur fonctionnement.

Un autre enjeu concerne la transition entre la petite crèche et le PEJ, pour les enfants de 3 à 5 ans. Cette étape peut s'avérer délicate : les centres de loisirs ne sont pas toujours adaptés aux besoins spécifiques des plus jeunes. Une réflexion est actuellement menée entre la Directrice de la crèche et celle du PEJ afin de faciliter cette transition et mieux accompagner les familles.

Enfin, la question de l'accessibilité reste un point de vigilance sur le territoire. Certaines médiathèques, par exemple, ne disposent pas d'ascenseur, ce qui limite leur accès pour les assistantes maternelles, les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

L’enfance

Certaines problématiques émergent sur le territoire concernant l’implication des familles dans la vie scolaire et associative. L’APE de Rieupeyroux constate une faible mobilisation des parents, que ce soit pour participer aux événements ou pour s’investir dans l’association. Ce désengagement se manifeste également lors des réunions de rentrée, où la participation reste très limitée. Bien que quelques familles récemment installées fassent preuve d’implication, leur nombre demeure insuffisant pour créer une dynamique collective.

Du côté de Solville, l’APE est jugé dynamique, mais son fonctionnement repose fortement sur l’engagement de ses membres. Cette dépendance rend la pérennité des actions fragile, car l’implication des bénévoles peut varier d’une année à l’autre.

Un autre point soulevé par l’APE concerne la centralité de Rieupeyroux, perçue parfois de manière négative. L’association estime pourtant que ce positionnement central peut être une force, à condition d’être mieux exploité. Plutôt que de multiplier les événements dans chaque village, il serait plus pertinent de renforcer la communication autour des événements déjà existants à Rieupeyroux. En effet, les habitants des villages alentour se déplacent plus volontiers vers Villefranche que vers Rieupeyroux, souvent faute d’information. Pour remédier à cela, la Communauté de communes et la mairie pourraient s’appuyer sur le groupe Facebook dynamique de l’APE de Solville, afin de relayer efficacement les événements locaux et encourager une plus grande participation des habitants du territoire.

La jeunesse

Comme l’illustre la carte « Jeunesse : cartographie des structures et animations sur la CCABSV en 2025 », le territoire dispose de quelques ressources à destination des jeunes. Toutefois, cette offre reste peu développée et inégalement répartie, avec une forte concentration des équipements et activités à Rieupeyroux, ce qui limite l’accès pour les jeunes des autres communes.

L’offre jeunesse repose essentiellement sur le tissu associatif, qui propose des activités de loisirs classiques – sportives ou culturelles – ainsi que des animations organisées ponctuellement par les comités des fêtes. Bien que cette offre existe, elle est jugée insuffisante par les jeunes eux-mêmes.

Certaines communes, comme Prévinquières et La Salvetat-Peyralès, disposent de locaux dédiés à la jeunesse, mais ceux-ci ne sont pas animés et sont uniquement mis à disposition d’associations jeunesse. À Rieupeyroux, un city stade et un terrain de bosses ont été aménagés pour offrir aux jeunes des espaces de rencontre informels.

Concernant l'information et l'orientation, la majorité des jeunes s'adressent à leur établissement scolaire. Cela crée une difficulté majeure pour les jeunes déscolarisés, qui n'ont pas d'interlocuteur local et doivent se rendre à Villefranche-de-Rouergue. Le France Services, mis en place dans le cadre de la première CTG, devait initialement répondre à ce besoin. Néanmoins, il est aujourd'hui principalement fréquenté par un public senior, avec très peu de visiteurs de moins de 40 ans.

Par ailleurs, la communication autour des actions jeunesse est mal adaptée aux usages des jeunes. Il serait pertinent de développer une stratégie de communication s'appuyant sur les canaux qu'ils utilisent réellement, comme Instagram, TikTok, Snapchat ou encore Discord.

Selon l'APE de Rieupeyroux, un manque important réside dans l'absence d'un espace dédié aux jeunes de 11 ans et plus. Aucun lieu spécifique ne leur est aujourd'hui destiné, ce qui limite leurs possibilités de socialisation et de participation à des activités.

L'offre de garde pour les adolescents (13-17 ans) est également inexistante, alors que ce besoin est identifié comme prioritaire. Le développement d'un dispositif spécifique au sein du PEJ serait particulièrement pertinent. Une réflexion est en cours pour ouvrir un accueil "ado" à destination des 14-17 ans, proposé les vendredis soir et pendant les vacances scolaires, afin de combler ce manque.

De manière générale, les actions jeunesse ciblent principalement les 15-18 ans, alors que la tranche d'âge « jeunesse » s'étend jusqu'à 25 ans. Or, les 18-25 ans sont largement oubliés. À l'exception de l'association Son'O'Liort, qui organise ponctuellement des animations à leur attention, aucune offre structurée ne leur est actuellement destinée.

Enfin, ce manque d'initiatives spécifiques pour la jeunesse a conduit la directrice du PEJ à proposer un renforcement de la collaboration avec la Communauté de communes, afin d'améliorer l'offre et la coordination des actions en direction des jeunes sur l'ensemble du territoire.

La parentalité

La directrice du Relais Petite Enfance (RPE) met en lumière une problématique croissante : la fréquentation des haltes-jeux augmente chaque année et risque, à terme, de poser des problèmes de capacité. Ces haltes-jeux accueillent à la fois parents et assistantes maternelles, ce qui génère des besoins différenciés en matière d'échange. En effet, chacun souhaiterait pouvoir aborder ses préoccupations de manière plus personnelle dans un cadre confidentiel et serein. La mixité des publics dans un même espace freine parfois la fluidité des échanges et limite la possibilité de discussions ouvertes.

Par ailleurs, l'animatrice du RPE signale un manque de coordination et de structuration autour des actions menées en matière de parentalité. Si plusieurs acteurs — médiathèque, RPE, assistantes maternelles — proposent chacun des initiatives de leur côté, ces actions manquent de cohérence et de suivi, ce qui nuit à leur efficacité globale. Leur financement est également jugé insuffisant pour répondre pleinement aux besoins. La directrice du PEJ, quant à elle, souligne

un manque global d'actions sur la parentalité à l'échelle du territoire, bien que le PEJ joue un rôle de soutien dans l'éducation des familles. Cela confirme la nécessité de renforcer la politique locale de soutien à la parentalité, en diversifiant les espaces d'accueil et en consolidant les dynamiques existantes.

Afin d'améliorer cette situation, il serait pertinent d'envisager le recrutement d'un professionnel dédié à l'animation de la parentalité à l'échelle intercommunale. Cette personne pourrait structurer les initiatives existantes, faciliter la coordination entre les acteurs et développer une offre d'actions cohérente et lisible pour les familles du territoire.

Une autre piste envisagée concerne la création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents), qui pourrait être implanté dans les locaux du RPE actuellement sous-utilisés, ouverts seulement les lundis et vendredis. Un tel lieu permettrait de mieux répondre aux besoins des familles, en offrant un espace complémentaire aux haltes-jeux. Il pourrait notamment accueillir séparément les parents et les assistantes maternelles, favorisant ainsi des échanges plus ciblés et adaptés à chacun.

Le parcours de l'enfant

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Rieupeyroux, dont la directrice du PEJ assure le rôle de référente technique, est aujourd'hui jugé peu efficace, en particulier en raison de liens limités avec les écoles. Bien que les relations entre le PEJ et les établissements scolaires soient cordiales, les équipes éducatives ont des difficultés à s'approprier les enjeux du PEDT. Cela freine la dynamique collective pourtant souhaitée dans le cadre de ce projet.

Il est important de rappeler que le PEDT a pour objectif de s'articuler avec les projets pédagogiques des établissements, et non de représenter une charge de travail supplémentaire. Il devrait être perçu comme un outil de soutien et de mise en cohérence des actions éducatives menées à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, d'autres acteurs devraient être davantage impliqués dans le PEDT, c'est le cas des associations et de l'école privée de Rieupeyroux. Il serait pertinent de travailler à favoriser l'implication de ces acteurs le plus simplement afin de ne pas leur ajouter une charge de travail.

Le handicap

Durant la CTG 2021-2024, une action avait été identifiée : *la sensibilisation et l'accompagnement des professionnels à l'accueil d'enfants en situation de handicap*. Finalement, les professionnels n'ont pas fait remonter de difficultés ou de besoins particuliers sur cette thématique, si bien que l'action est restée en suspens au cours de cette période. Dans le cadre de la CTG 2025-2029, il serait pertinent d'aller interroger les familles afin de mieux comprendre leur réalité. Rencontrent-elles des difficultés liées à l'inclusion de leurs enfants dans les structures ? S'agit-il d'un sujet à développer ?

Glossaire

A

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ACMSH	Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement
ADMR	Aide à Domicile en Milieu Rural
AEEH	Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
AF	Allocations Familiales
ALAE	Accueil de Loisirs Associé à l'École
AMA	Assistante Maternelle Agréée
APE	Association des Parents d'Elèves
ATSEM	Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

B

BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

C

CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisses d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude professionnelle
CC ABSV	Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur
CFAA	Centre de Formation d'Apprentis Agricole
CLIC	Centres Locaux d'Information et de Coordination
CMG	Complément de libre choix du Mode de Garde
Cnaf	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
COG	Convention d'Objectifs et de Gestion
COPIL	Comité de Pilotage
CTG	Convention Territoriale Globale

D

E

EJE	Éducateur de Jeunes Enfants
ETP	Equivalent Temps Plein

F

FS	France Services

G

H

I

INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

J

K

L

Loi NOTRe	Loi portant une Nouvelle Organisation Territoriale de la République

M

MAM	Maison d'Assistantes Maternelles
MSA	Mutualité Sociale Agricole

N

ND	Non Disponible

O

P

PAJE	Prestation d'Accueil du Jeune Enfant
PEDT	Projet Éducatif de Territoire
PEJ	Pôle Enfance Jeunesse
PETR	Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

PIS	Point Info Sénior
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PPA	Prime d'Activité Agricole
PRA	Prime de Retour à l'Activité
PRAI12	Pôle Ressources Accueil Inclusif 12
PREPARE	Prestation Partagée d'Éducation de l'Enfant

Q

R

RAM	Relais d'Assistants Maternels
RPE	Relais Petite Enfance
RPI	Regroupement Pédagogique Intercommunal
RSA	Revenu de Solidarité Active

S

SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDJES	Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
SDSFAVS	Schéma Départemental des Services aux Familles et de l'Animation de la Vie Sociale
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats (forces, faiblesses, opportunités et menaces)

T

TAD	Transport À la Demande
TIL	Transport d'Intérêt Local

U

URQR	Université Rurale Quercy Rouergue

V

W

X

Y

Z

ZE	Zone d'Etude